

12.1	La population scolaire et de l'enseignement supérieur dans les DOM	384
12.2	La population scolaire et de l'enseignement supérieur dans les COM et en Nouvelle-Calédonie	386
12.3	Le premier degré dans les DOM	388
12.4	Le second degré dans les DOM	390
12.5	Les flux d'élèves dans le second degré dans les DOM	392
12.6	Les spécialités de formation dans le second cycle professionnel dans les DOM	394
12.7	L'origine sociale des élèves du second degré dans les DOM	396
12.8	Les étudiants du supérieur dans les DOM-COM et en Nouvelle-Calédonie	398
12.9	Les étudiants des universités dans les DOM-COM et en Nouvelle-Calédonie	400
12.10	Les diplômés dans les DOM	402
12.11	La réussite au baccalauréat dans les DOM	404
12.12	Les personnels dans les DOM	406
12.13	Les enseignants du second degré public dans les DOM	408

Présentation

À la rentrée 2013, l'ensemble du secteur public et du secteur privé des DOM compte 623 800 élèves, étudiants et apprentis [1]. Les effectifs sont en légère progression par rapport à la rentrée 2012 (+ 1 100). La baisse des effectifs du premier degré (- 1 400) et des apprentis (- 200) est plus que compensée par la hausse des effectifs du second degré (+ 1 300) et des étudiants (+ 1 700). Dans le premier degré (311 700 écoliers), les effectifs diminuent dans les mêmes proportions dans le préélémentaire et dans l'élémentaire. La légère augmentation du nombre d'élèves du second degré (257 100 élèves) dans les établissements sous tutelle du ministère en charge de l'éducation nationale est surtout le fait des collégiens. Le recul des effectifs des lycées professionnels, entamé depuis plusieurs années, s'est amplifié à la rentrée 2012 (- 5,0 %), dernière année de la période de coexistence de l'ancien cursus en quatre ans après la classe de troisième et du nouveau cursus menant au baccalauréat professionnel en trois ans. En 2013, le nombre d'inscrits dans la voie professionnelle progresse légèrement (+ 200 élèves)

Les effectifs de l'enseignement supérieur, 40 800 étudiants, sont en augmentation dans tous les types de formations, à l'exception des DUT et, notamment, dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Dans les DOM, l'université forme deux étudiants sur trois et les classes supérieures des lycées en accueillent un sur quatre, essentiellement en STS.

D'une académie à l'autre, les évolutions des effectifs de l'enseignement scolaire (premier et second degrés) sont contrastées. À Mayotte, les effectifs augmentent dans les deux degrés. En Martinique et en Guadeloupe, des baisses sont enregistrées dans le premier comme dans le second degré [2] [3]. La contribution de chacun des secteurs d'enseignement (public/privé) à la scolarisation des élèves est stable dans le temps (92 % pour le public), et varie peu d'une académie à l'autre.

Définitions

Départements d'outre-mer (DOM)

Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte depuis le 31 mars 2011, date à laquelle cette collectivité d'outre-mer est devenue département.

Mayotte scolarise des élèves dans les premier et second degrés (y compris dans l'enseignement secondaire agricole et par voie d'apprentissage). Dans l'enseignement supérieur, Mayotte offre des places en STS, et depuis la rentrée 2012, en université avec l'ouverture d'un centre universitaire de recherche et de formation (CUFR) qui a accueilli 700 étudiants à la rentrée 2013.

Population scolaire et de l'enseignement supérieur

Voir 1.2.

Premier degré, ASH

Enseignement relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés. Voir 3.1.

Second degré

Voir 4.1.

DUT

Diplômes universitaires de technologie.

CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles.

STS

Sections de techniciens supérieurs.

IUFM

Institut de formation des maîtres. En 2008, l'IUFM de La Réunion a été rattaché à l'université de La Réunion et, depuis, ses effectifs sont comptabilisés avec ceux des universités. Il en est de même, en 2010, pour les IUFM de Martinique, Guadeloupe et Guyane, rattachés à l'université d'Antilles-Guyane.

 Sources : MENESR-DEPP et MENESR-DGESIP-DGRI-SIES
Voir les sources décrites pour chaque niveau dans les chapitres correspondants de la présente édition de *Repères et références statistiques*.

[1] Évolution des effectifs d'élèves, d'étudiants et d'apprentis dans les DOM (en milliers)

(DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

	1980	1990	2000	2005	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte	2012	2013p	Évol (%) 2013/2012
Premier degré	272,0	248,5	271,0	269,3	269,7	268,6	265,1	318,2	313,1	311,7	-0,4
Préélémentaire	72,6	88,4	97,2	99,9	97,6	97,6	96,8	113,6	112,1	111,5	-0,5
Élémentaire (CP-CM2)	194,9	155,8	169,8	165,7	169,4	168,5	165,9	200,4	198,1	197,3	-0,4
ASH (1)	4,6	4,3	4,0	3,6	2,7	2,5	2,5	4,2	2,9	2,9	0,0
Second degré éducation nationale	170,6	186,6	219,5	230,1	224,7	224,8	225,0	256,1	256,0	257,1	0,4
Premier cycle	119,8	114,8	130,0	134,2	128,3	128,5	130,1	149,4	150,1	151,3	0,8
Second cycle professionnel	25,6	29,7	33,7	37,1	38,6	39,3	38,3	41,9	39,8	40,0	0,5
Second cycle général et technologique	21,8	36,4	50,2	52,5	52,1	51,3	50,9	57,8	58,2	58,2	-0,1
Enseignement adapté du second degré (Segpa)	3,5	5,7	5,7	6,3	5,7	5,6	5,7	7,0	7,9	7,6	-3,4
Second degré agriculture	1,3	2,6	2,5	3,2	3,3	3,2	3,2	3,5	3,4	3,6	7,0
Centres de formation des apprentis (2)	2,6	5,0	7,0	8,4	7,4	7,4	7,9	8,2	9,1	8,9	-2,3
Scolarisation dans étab. de la Santé	1,5	1,4	1,6	1,3	1,3	1,6	1,7	1,7	2,0	1,7	-15,4
Enseignement supérieur	6,3	15,0	32,3	36,7	38,2	36,8	37,2	37,8	39,1	40,8	4,4
Universités (hors DUT et ingénieurs) (3)	5,3	10,9	21,1	22,3	23,4	23,3	23,2	23,2	24,3	25,5	4,9
Préparation au DUT	-	-	0,4	0,6	0,8	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	-2,9
CPGE	-	-	0,7	1,1	1,3	1,3	1,3	1,3	1,5	1,6	7,5
STS	0,6	2,7	5,7	6,4	7,1	7,2	7,6	7,9	8,1	8,6	5,2
Écoles de commerce, gestion, compta. et vente	-	0,1	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	6,8
Écoles paramédicales et sociales (4)	-	0,7	1,2	2,6	3,0	2,9	2,9	3,1	2,7	2,7	ns
Autres formations supérieures (5)	0,3	0,5	2,8	3,4	2,3	1,0	1,1	1,1	1,1	1,2	0,8
Total général	454,3	459,1	533,9	549,0	544,5	542,4	540,3	625,4	622,6	623,8	0,2

(1) Avant 2012, les effectifs de l'ASH à Mayotte étaient surestimés (problème de classification).

(2) Y compris les effectifs de préapprentissage en CFA. Données provisoires pour 2013.

(3) Y compris les effectifs des IUFM depuis leur rattachement à une université (2008 pour l'IUFM de La Réunion, 2010 pour les IUFM des Antilles-Guyane).

(4) Données provisoires pour 2013 (reconduction des données 2012).

(5) Y compris les effectifs des formations d'ingénieurs et des IUFM avant leur rattachement à une université [voir supra (3)].

[2] Effectifs du premier degré dans les DOM à la rentrée 2013

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion	Total
Public	48 861	40 847	37 902	50 066	109 836	287 512
Préélémentaire	17 136	14 377	14 366	16 742	40 361	102 982
Élémentaire	31 207	26 027	23 189	32 898	68 330	181 651
ASH	518	443	347	426	1 145	2 879
Privé	6 259	2 824	3 332	2 466	9 305	24 186
Préélémentaire	2 170	900	1 054	1 100	3 305	8 529
Élémentaire	4 071	1 924	2 278	1 358	6 000	15 631
ASH	18	-	-	8	-	26
Total premier degré	55 120	43 671	41 234	52 532	119 141	311 698
Évolution 2013/2012 (%)	-1,1	0,3	-2,4	1,4	-0,5	-0,4
Part du public (%)	88,6	93,5	91,9	95,3	92,2	92,2

[3] Effectifs du second degré dans les DOM à la rentrée 2013

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion	Total
Public	44 303	30 581	34 843	34 836	93 571	238 134
Premier cycle	25 368	18 935	19 847	21 579	54 103	139 832
Segpa	1 247	1 221	1 010	1 666	2 308	7 452
Second cycle professionnel	6 751	5 354	5 731	4 184	15 355	37 375
Second cycle général et technologique	10 937	5 071	8 255	7 407	21 805	53 475
Privé	5 188	2 385	3 772	160	7 444	18 949
Premier cycle	2 989	1 498	2 112	-	4 849	11 448
Segpa	-	-	10	95	43	148
Second cycle professionnel	1 143	391	444	65	631	2 674
Second cycle général et technologique	1 056	496	1 206	-	1 921	4 679
Total second degré	49 491	32 966	38 615	34 996	101 015	257 083
Évolution 2013/2012 (%)	-1,1	1,8	-1,9	4,0	0,4	0,4
Part du public (%)	89,5	92,8	90,2	99,5	92,6	92,6

Présentation

En 2013-2014, dans les COM et en Nouvelle-Calédonie, l'ensemble du secteur public et du secteur privé compte 149 300 élèves et étudiants, en baisse de 1 100 par rapport à 2012-2013. Cette baisse affecte les effectifs du premier degré tandis que les effectifs du second degré sont stables et ceux de l'enseignement supérieur progressent [1].

Le premier degré scolarise 73 900 écoliers, avec une diminution des effectifs de plus d'un millier dans l'enseignement élémentaire. Dans le second degré sous tutelle du ministère en charge de l'éducation nationale (65 500 élèves), les effectifs du second cycle professionnel stagnent après la baisse (- 6,6 %) observée à la rentrée 2012, dernière année de coexistence de l'ancien cursus en quatre ans après la classe de troisième et du nouveau cursus en trois ans (baccalauréat professionnel en 3 ans).

Avec 8 700 étudiants accueillis en 2013, les effectifs sont en hausse dans toutes les composantes de l'enseignement supérieur. Les étudiants s'inscrivent principalement à l'université (sept étudiants sur dix) et dans les sections de techniciens supérieurs (un sur quatre).

Dans l'enseignement scolaire, les effectifs diminuent à Wallis-et-Futuna dans les premier et second degrés, alors qu'à Saint-Pierre-et-Miquelon et en Polynésie Française, la baisse concerne uniquement le premier degré [2] [3].

Les établissements publics accueillent trois élèves sur quatre dans les deux degrés d'enseignement. Les variations entre territoires sont cependant plus accentuées dans le premier degré : 52 % des écoliers de Saint-Pierre-et-Miquelon fréquentent une école publique contre 82 % de ceux de Polynésie française. Wallis-et-Futuna se démarque des autres territoires par la présence exclusive du privé dans le premier degré et du public dans le second degré.

Définitions

Collectivités d'outre-mer (COM)

Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon. La Nouvelle-Calédonie possède un statut provisoire de « collectivité spécifique ». Mayotte est devenue département le 31 mars 2011. À partir de cette date, ses effectifs d'élèves et d'étudiants sont comptabilisés avec ceux des DOM (voir « Définitions » en 12.1).

Population scolaire et de l'enseignement supérieur

Voir « Définitions » en 1.2.

Premier degré, ASH

Enseignement relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés. Voir « Définitions » en 3.1.

Second degré

Voir 4.1.

CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles.

STS

Sections de techniciens supérieurs.

IUFM

Institut de formation des maîtres.

 **Sources :** MENESR-DEPP et MENESR-DGESIP-DGRI-SIES
 - Voir les sources décrites pour chaque niveau dans les chapitres correspondants de la présente édition de *Repères et références statistiques*.
 - Institut de la statistique et des études économiques (Isee, Nouvelle-Calédonie) pour les données 2010 du premier degré.

[1] Évolution des effectifs d'élèves et d'étudiants dans les COM et en Nouvelle-Calédonie

(Hors Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

	1990	2000	2005	2007	2008	2009 (1)	2010	2011 y.c. Mayotte	2011 hors Mayotte	2012	2013 (2)	Évolution 2013/2012 (%)
Premier degré	97 669	118 129	123 146	125 295	127 664	129 604	131 201	129 196	76 184	75 433	73 898	-2,0
Préélémentaire	29 333	37 026	40 799	40 772	41 491	43 361	45 004	44 618	27 801	27 846	27 398	-1,6
Élémentaire (CP-CM2)	67 492	78 328	80 493	81 644	82 970	83 371	83 339	82 519	48 007	47 255	46 160	-2,3
ASH (3)	844	2 775	1 854	2 879	3 203	2 872	2 858	2 059	376	332	340	2,4
Second degré éducation nationale	46 102	78 737	88 233	91 809	93 289	94 410	95 420	97 524	66 430	65 450	65 498	0,1
Premier cycle	29 060	50 158	53 678	54 924	55 698	55 501	55 848	57 095	37 801	37 713	37 691	-0,1
Segpa	174	1 069	1 394	1 425	1 534	1 952	1 950	2 664	1 374	1 354	1 395	3,0
Second cycle professionnel	9 176	13 477	16 224	17 744	18 094	18 618	18 419	18 199	14 612	13 642	13 557	-0,6
Second cycle général et techno	7 692	14 033	16 937	17 716	17 963	18 339	19 203	19 566	12 643	12 741	12 774	0,3
Second degré agriculture	724	1 471	1 452	1 516	1 560	1 553	1 535	1 507	1 211	1 268	1 268	0,0
Enseignement supérieur	1 962	4 622	6 902	7 301	7 594	8 114	8 311	8 142	7 867	8 242	8 666	5,1
Universités (4)	1 418	3 371	4 784	4 789	5 492	5 732	5 661	5 371	5 371	5 608	6 033	7,6
dont IUFM	-	-	-	-	640	589	-	-	-	-	-	-
CPGE	50	86	142	181	176	179	207	202	202	232	253	9,1
STS	425	882	1 264	1 436	1 528	1 717	1 920	2 046	1 771	1 835	1 924	4,9
Autres formations (5)	69	94	274	375	398	486	523	523	523	567	456	-19,6
IUFM	-	189	438	520	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	146 457	202 959	219 733	225 921	230 107	233 681	236 467	236 369	151 692	150 393	149 330	-0,7

(1) À partir de la rentrée 2009, les effectifs du premier degré de Wallis-et-Futuna et de la Nouvelle-Calédonie, dont la rentrée scolaire est décalée (mars n+1), sont affectés à la rentrée n et non plus à la rentrée n+1.

(2) Données 2013 du premier degré non disponibles pour la Nouvelle-Calédonie, les données 2012 ont été reconduites.

(3) Avant 2011, les effectifs de l'ASH à Mayotte étaient surestimés (problème de classification).

(4) Depuis 2008, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement. Leurs effectifs sont donc comptabilisés avec les universités.

(5) Établissements universitaires privés et écoles d'enseignement supérieur diverses (commerce, formations comptables, etc.).

[2] Effectifs du premier degré dans les COM et en Nouvelle-Calédonie en 2013-2014

	Saint-Pierre- et-Miquelon	Polynésie française	Wallis-et- Futuna	Nouvelle - Calédonie (1)	Total (1)	Rappel 2012-2013
Public	326	29 815	-	26 535	56 676	58 350
Préélémentaire	-	117	11 395	-	9 589	21 101
Élémentaire (CP-CM2)	-	209	18 318	-	16 733	35 260
ASH	-	-	102	-	213	315
Privé	297	6 507	1 709	8 709	17 222	17 834
Préélémentaire	-	130	2 377	595	3 195	6 297
CP-CM2	-	167	4 119	1 100	5 514	10 900
ASH	-	-	11	14	-	25
Total premier degré	623	36 322	1 709	35 244	73 898	76 184
Évolution 2013/2012 (%)	-3,6	-3,6	-8,3	0,0	-2,0	-
Part du public (%)	-	52,3	82,1	-	75,3	76,7

(1) Données 2013 non disponibles pour la Nouvelle-Calédonie, les données 2012 ont été reconduites.

[3] Effectifs du second degré dans les COM et en Nouvelle-Calédonie en 2013-2014

	Saint-Pierre- et-Miquelon	Polynésie française	Wallis-et- Futuna	Nouvelle - Calédonie	Total	Rappel 2012-2013
Public	477	22 864	1 726	22 340	47 407	47 440
Premier cycle	-	208	13 168	1 043	13 563	27 982
Segpa	-	-	420	-	798	1 218
Second cycle professionnel	-	145	5 007	327	3 318	8 882
Second cycle général et technologique	-	124	4 269	356	4 661	9 410
Privé	126	7 954	-	10 011	18 091	18 010
Premier cycle	-	109	4 504	-	4 891	9 709
Segpa	-	17	44	-	116	177
Second cycle professionnel	-	-	1 579	-	3 267	4 760
Second cycle général et technologique	-	-	1 827	-	1 737	3 364
Total second degré	603	30 818	1 726	32 351	65 498	65 450
Évolution 2013/2012 (%)	-	1,0	0,2	-5,3	0,2	0,1
Part du public (%)	-	79,1	74,2	100,0	69,1	72,4

Présentation

En 2013, la population du premier degré dans les départements d'outre-mer (DOM) s'établit à 311 700 élèves, 24 200 dans le secteur privé et 287 500 dans le secteur public [1]. Le partage entre secteurs public et privé est sensiblement identique dans l'enseignement élémentaire et préélémentaire. La part de l'enseignement privé reste toujours nettement plus faible dans les DOM (7,8 %) qu'en France métropolitaine (13,3 %).

Entre 2012 et 2013, l'évolution des effectifs dans les écoles publiques et privées des DOM est encore orientée à la baisse (soit - 0,4 %). En 2013, les effectifs dans les enseignements préélémentaire et élémentaire public diminuent de respectivement 0,8 % et 0,6 % alors que dans le secteur privé, les effectifs de préélémentaire augmentent légèrement (+ 0,2 %) et diminuent en élémentaire (- 0,3 %).

Le nombre d'élèves en classes d'inclusion scolaire dans le secteur public est stable à la rentrée 2013 et augmente dans le secteur privé (+ 3,3 %).

Dans les écoles publiques des DOM hors Mayotte, les retards à l'entrée à un niveau sont plus fréquents qu'au niveau national (voir 3.3). En CM2, 12,7 % des filles sont en retard contre 18,8 % des garçons et cet écart entre filles et garçons augmente avec le niveau : il est de 0,6 point en CP, 2,8 en CE1 et 6,1 en CM2 [2]. On notera que, pour les filles comme pour les garçons, le retard scolaire se cumule au fil des niveaux. Les taux de redoublement dans les écoles publiques hors Mayotte sont supérieurs à ceux de France métropolitaine, notamment pour les niveaux de CP, CE1 et CM2 (écarts respectivement de 0,7, 2,8 et 0,7 points) [3]. En Guyane, quel que soit le niveau, les taux de redoublement sont supérieurs à ceux des autres DOM. En 2013, les taux de redoublement en CP et en CE1 baissent significativement à 3,6 % et 5,9 % en 2013 après 4,4 % et 7,2 % en 2012.

Définitions

Population scolaire du premier degré

Elle se compose des élèves du préélémentaire, de l'élémentaire et de l'enseignement relevant de la scolarisation des enfants en situation de handicap. L'enseignement préélémentaire est donné dans les écoles maternelles ou les sections maternelles des écoles primaires, l'enseignement élémentaire en très grande partie dans les écoles élémentaires. L'enseignement dispensé par les écoles spécialisées est inclus dans ce dernier.

Enseignement relevant de la scolarisation des enfants en situation de handicap

Il comprend les effectifs scolarisés en classes d'inclusion scolaire (Clis). Ces classes accueillent des élèves présentant un handicap physique, sensoriel, ou mental, mais pouvant tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.

Cet enseignement peut être dispensé dans des écoles « ordinaires » ou des écoles spécialisées.

Âge

L'âge est le nombre d'années révolues au 31 décembre 2013 pour l'année scolaire 2013-2014 ; ainsi, les enfants âgés de 2 ans en 2013-2014 sont nés en 2011.

Âge théorique

C'est l'âge de l'élève qui, entré en CP à 6 ans, parcourt sa scolarité sans redoublement ni saut de classe : 10 ans en CM2. Un élève dans ce cas est dit « à l'heure ».

Taux de redoublement

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans un niveau qui restent scolarisés dans ce niveau l'année n. Le calcul est fait pour des élèves scolarisés en n-1 et en n dans une école publique.

Taux de retard

Pourcentage des élèves entrant dans un niveau donné qui ont un âge supérieur à l'âge théorique requis pour ce niveau. Par exemple, le taux de retard à l'entrée en CM2 est le pourcentage d'élèves entrant en CM2 âgés de 11 ans et plus.

 Sources : MENESR-DEPP

Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

 Pour en savoir plus

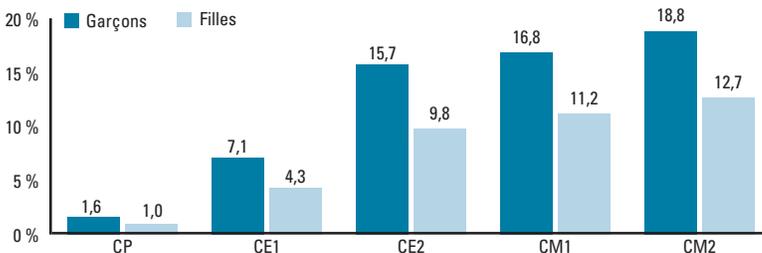
- Notes d'Information : 13.33 ; 12.24 ; 11.26 ; 11.09 ; 10.04.

[1] Évolution des effectifs du premier degré par sexe (DOM y compris Mayotte à partir de 2011)

	Public			Privé			Public + Privé		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
2013									
Préélémentaire	52 465	50 517	102 982	4 307	4 222	8 529	56 772	54 739	111 511
Élémentaire (CP-CM2)	92 563	89 088	181 651	7 960	7 671	15 631	100 523	96 759	197 282
Clis	1 885	994	2 879	16	10	26	1 901	1 004	2 905
Total hors Mayotte	121 323	116 123	237 446	11 036	10 684	21 720	132 359	126 807	259 166
Total y compris Mayotte	146 913	140 599	287 512	12 283	11 903	24 186	159 196	152 502	311 698
2012									
Préélémentaire	44 526	42 849	87 375	3 767	3 586	7 353	48 293	46 435	94 728
Élémentaire (CP-CM2)	76 542	73 372	149 914	7 205	6 965	14 170	83 747	80 337	164 084
Clis	1 623	790	2 413	13	6	19	1 636	796	2 432
Total hors Mayotte	122 691	117 011	239 702	10 985	10 557	21 542	133 676	127 568	261 244
Total y compris Mayotte (1)	nd	nd	289 445	nd	nd	23 616	nd	nd	313 061
2011									
Préélémentaire	45 923	43 539	89 462	3 757	3 585	7 342	49 680	47 124	96 804
Élémentaire (CP-CM2)	77 569	74 154	151 723	7 236	6 900	14 136	84 805	81 054	165 859
Clis	1 583	800	2 383	63	32	95	1 646	832	2 478
Total hors Mayotte	125 075	118 493	243 568	11 056	10 517	21 573	136 131	129 010	265 141
Total y compris Mayotte (1)	nd	nd	294 163	nd	nd	23 990	nd	nd	318 153
2010									
Préélémentaire	46 275	44 159	90 434	3 651	3 503	7 154	49 926	47 662	97 588
Élémentaire (CP-CM2)	78 923	75 658	154 581	7 114	6 818	13 932	86 037	82 476	168 513
Clis	1 591	850	2 441	12	10	22	1 603	860	2 463
Total	126 789	120 667	247 456	10 777	10 331	21 108	137 566	130 998	268 564
2009									
Préélémentaire	46 183	44 275	90 458	3 427	3 711	7 138	49 610	47 986	97 596
Élémentaire (CP-CM2)	79 859	75 721	155 580	6 693	7 142	13 835	86 552	82 863	169 415
Clis	1 787	831	2 618	44	39	83	1 831	870	2 701
Total	127 829	120 827	248 656	10 164	10 892	21 056	137 993	131 719	269 712
2008									
Préélémentaire	46 556	44 657	91 213	3 407	3 687	7 094	49 963	48 344	98 307
Élémentaire (CP-CM2)	79 772	76 597	156 369	6 528	7 052	13 580	86 300	83 649	169 949
Clis	1 678	805	2 483	110	88	198	1 788	893	2 681
Total	128 006	122 059	250 065	10 045	10 827	20 872	138 051	132 886	270 937
2007									
Préélémentaire	46 623	44 745	91 368	3 450	3 721	7 171	50 073	48 466	98 539
Élémentaire (CP-CM2)	80 942	75 905	156 847	6 613	7 027	13 640	87 555	82 932	170 487
Clis	1 606	959	2 565	11	8	19	1 617	967	2 584
Total	129 171	121 609	250 780	10 074	10 756	20 830	139 245	132 365	271 610
2005									
Préélémentaire	47 374	45 442	92 816	3 430	3 634	7 064	50 804	49 076	99 880
Élémentaire (CP-CM2)	77 797	74 523	152 320	6 600	6 829	13 429	84 397	81 352	165 749
Clis	2 113	1 288	3 401	174	49	223	2 287	1 337	3 624
Total	127 284	121 253	248 537	10 204	10 512	20 716	137 488	131 765	269 253

(1) La répartition des élèves par âge et sexe n'est pas disponible pour Mayotte en 2011 et 2012.

[2] Taux de retard à l'entrée à un niveau selon le sexe en 2013-2014 (%) (DOM hors Mayotte, Public (1))



(1) Indicateur non disponible pour Mayotte et pour le secteur privé.

[3] Taux de redoublement par niveau en 2013-2014 (%)

(DOM hors Mayotte, Public (1))

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Guadeloupe	3,4	5,7	1,3	0,8	1,6
Guyane	4,0	8,4	1,8	1,4	3,0
Martinique	3,8	5,6	1,1	0,7	1,3
La Réunion	2,9	4,3	1,0	0,7	1,6
DOM	3,6	5,9	1,2	0,8	1,7
France métropolitaine	2,9	3,1	1,2	0,8	1,0

(1) Indicateur non disponible pour le secteur privé et pour Mayotte.

Présentation

À la rentrée 2013, les DOM scolarisent 257 100 élèves dans le second degré, un effectif légèrement en hausse par rapport à la rentrée 2012. Le secteur privé est peu implanté dans les DOM : il concerne 7,4 % des élèves du second degré, contre près de 20 % sur l'ensemble du territoire français.

151 300 élèves sont inscrits en premier cycle (hors Segpa), qui enregistre ainsi une hausse de ses effectifs de 1 200 élèves [1].

Les sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) scolarisent 7 600 élèves à la rentrée 2013 ce qui représente 5,0 % de l'ensemble des élèves du premier cycle du second degré [2]. Sur l'ensemble du territoire, la part des élèves scolarisés en Segpa est d'environ 3 %. Dans les DOM comme en France métropolitaine, les deux tiers sont des garçons.

Le second cycle général et technologique accueille 58 200 élèves : les séries générales accueillent un peu moins des deux tiers des élèves de première ou de terminale [3]. Comme en France métropolitaine, la série S est la série la plus fréquente parmi les élèves de terminale. Les filles sont majoritaires dans l'ensemble du second cycle général et technologique. Comme en France métropolitaine, elles se retrouvent massivement en série littéraire ou dans le domaine de la santé et du social (ST2S). Il existe ainsi une grande disparité dans les parts de filles selon les séries du second cycle général et technologique : par exemple les séries S, STI2D et STG avec respectivement 50 %, 12,7 % et 58,5 % de filles.

Avec 40 000 élèves, les effectifs du second cycle professionnel ont un poids plus important dans les DOM qu'en France métropolitaine : 40,7 % des élèves du second cycle contre 30,7 % [4]. Les formations en CAP regroupent près de trois élèves de l'enseignement professionnel sur dix, contre moins de deux sur dix sur l'ensemble du territoire. La part des garçons dans le second cycle professionnel est plus importante que celle des filles, notamment dans les préparations au CAP.

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea). Depuis la rentrée 2011, les DOM intègrent Mayotte.

Dima

Dispositif d'initiation aux métiers en alternance mis en place à la rentrée 2008.

Ulis

Unités localisées pour l'inclusion scolaire qui remplacent les unités pédagogiques d'intégration (UPI) depuis la rentrée 2010.

Premières et terminales générales et technologiques

Les classes de première et terminale préparant au baccalauréat comportent :

- des séries générales :

- S : Scientifique ;
- L : Littéraire ;
- ES : Économique et sociale.

- des séries technologiques :

- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable en remplacement de la série STI ;
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués (anciennement STI spécialité arts appliqués) ;
- STG : Sciences et technologies de la gestion série maintenue en classe de terminale, et rénovée en classe de première à la rentrée 2012, avec la création de la série STMG ;
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion ;
- STL : Sciences et technologies de laboratoire ;
- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social ;
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, série préparée dans les lycées agricoles ;
- TMD : Techniques de la musique et de la danse ;
- Hôtellerie.

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

BMA

Brevet des métiers d'art.

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Les effectifs du premier cycle du second degré dans les DOM à la rentrée 2013

(DOM y compris Mayotte, hors Segpa)

	Public			Privé			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	Part des filles (%)
Sixième	17 870	17 328	35 198	1 460	1 497	2 957	38 155	49,3
Cinquième	17 337	17 490	34 827	1 392	1 496	2 888	37 715	50,3
Quatrième	17 271	17 623	34 894	1 371	1 509	2 880	37 774	50,6
Troisième	16 098	16 650	32 748	1 284	1 417	2 701	35 449	51,0
Ulis	1 174	608	1 782	7	3	10	1 792	34,1
Dima	246	137	383	8	4	12	395	35,7
Total	69 996	69 836	139 832	5 522	5 926	11 448	151 280	50,1

[2] Les effectifs de Segpa dans les DOM à la rentrée 2013

(DOM y compris Mayotte)

	Public			Privé			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	Part des filles (%)
Sixième	977	481	1 458	28	20	48	1 506	33,3
Cinquième	1 481	651	2 132	36	10	46	2 178	30,3
Quatrième	1 339	646	1 985	12	9	21	2 006	32,7
Troisième	1 271	606	1 877	20	13	33	1 910	32,4
Total	5 068	2 384	7 452	96	52	148	7 600	32,1

[3] Les effectifs du second cycle général et technologique du second degré dans les DOM à la rentrée 2013

(DOM y compris Mayotte)

	Public			Privé			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	Part des filles (%)
Seconde	8 176	11 307	19 483	764	852	1 616	21 099	57,6
Première	7 082	9 993	17 075	702	854	1 556	18 631	58,2
S	2 541	2 599	5 140	349	323	672	5 812	50,3
L	488	1 941	2 429	43	130	173	2 602	79,6
ES	1 140	1 950	3 090	138	227	365	3 455	63,0
STMG	1 540	2 242	3 782	148	139	287	4 069	58,5
STI2D	1 086	155	1 241	17	-	17	1 258	12,3
ST2S	108	826	934	7	35	42	976	88,2
Autres (1)	179	280	459	-	-	-	459	61,0
Terminale	6 979	9 938	16 917	622	885	1 507	18 424	58,7
S	2 420	2 392	4 812	283	311	594	5 406	50,0
L	449	1 916	2 365	37	138	175	2 540	80,9
ES	1 248	2 067	3 315	126	213	339	3 654	62,4
STG	1 616	2 321	3 937	154	180	334	4 271	58,6
STI2D	973	150	1 123	14	-	14	1 137	13,2
ST2S	92	825	917	8	43	51	968	89,7
Autres (1)	181	267	448	-	-	-	448	59,6
Total	22 237	31 238	53 475	2 088	2 591	4 679	58 154	58,2

(1) Autres : séries des baccalauréats technologiques STD2A, STL, TMD et hôtellerie.

[4] Les effectifs du second cycle professionnel du second degré dans les DOM à la rentrée 2013

(DOM y compris Mayotte)

		Public			Privé			Public + Privé	
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	Part des filles (%)
CAP 2 ans (1)	Total	6 778	4 128	10 906	358	309	667	11 573	38,3
	1 ^{re} année	3 651	2 195	5 846	200	136	336	6 182	37,7
	2 ^e année	3 127	1 933	5 060	158	173	331	5 391	39,1
Bac pro/BMA (2)	Total	14 547	11 584	26 131	1 002	981	1 983	28 114	44,7
	Seconde professionnelle	5 033	3 964	8 997	318	322	640	9 637	44,5
	Première professionnelle	5 035	3 968	9 003	360	324	684	9 687	44,3
	Terminale professionnelle	4 479	3 652	8 131	324	335	659	8 790	45,4
Autres formations de niveaux IV et V	Total	112	226	328	24	-	24	352	57,7
Total		21 437	15 938	37 365	1 384	1 290	2 674	40 039	43,0

(1) Sont inclus 41 élèves préparant un CAP en 1 an.

(2) Sont inclus 13 élèves préparant un BMA en 2 ans.

Présentation

Les taux de redoublement dans le premier cycle poursuivent une baisse globalement observée depuis le début des années 2000 (excepté en 2006). Ils sont désormais de 2,3 % en sixième, 1,2 % en cinquième, 1,8 % en quatrième [1]. En classe de troisième, après la hausse constatée en 2012, le redoublement diminue de nouveau pour s'établir à 2,3 %, point le plus bas constaté sur la série [1]. La baisse du taux de redoublement a été la plus forte en sixième.

Parmi les élèves inscrits en troisième à la rentrée 2012, 55,8 % se sont orientés en second cycle général et technologique à la rentrée 2013, 34,8 % en second cycle professionnel et 2,3 % ont redoublé. Les poursuites d'études dans la voie générale et technologique augmentent, par rapport à la rentrée 2012, alors que celles dans la voie professionnelle diminuent.

En second cycle général et technologique, le redoublement est également moins fréquent que par le passé [2]. Toutefois, les redoublements des élèves en terminale générale et technologique évoluent en fonction des résultats au baccalauréat. Depuis la rentrée 2008, les passages dans la classe supérieure continuent de progresser. Ainsi, en fin de seconde, les élèves sont moins nombreux à se réorienter vers un second cycle professionnel : soit 4,5 % en 2013 contre 7,4 % en 2008. Enfin, 3,7 % des élèves de seconde et 2,5 % des élèves de première sortent du champ des établissements de l'éducation nationale.

Quelques années après la réforme de la voie professionnelle, les taux de redoublement dans le second cycle professionnel restent globalement faibles, même si ceux des années diplômantes demeurent légèrement supérieurs à ceux des années intermédiaires [3].

Après une seconde professionnelle, 86,8 % des élèves passent en première professionnelle et 86,8 % des élèves de ce niveau arrivent en terminale à la rentrée 2013.

En fin de seconde année de CAP, 16,8 % des élèves se dirigent vers la préparation d'un baccalauréat professionnel en trois ans en 2013.

Les sorties des formations dispensées par l'éducation nationale sont fréquentes. Elles concernent environ un élève de première année de CAP sur cinq et un élève de seconde ou de première professionnelle sur dix.

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea). Depuis la rentrée 2011, les DOM intègrent Mayotte.

Seconde BEP

Première année de BEP en 2 ans.

Terminale BEP

Seconde année de BEP en 2 ans.

Bac pro en 3 ans

Baccalauréat professionnel en 3 ans préparé à l'issue de la classe de troisième.

Seconde professionnelle

Première année du baccalauréat professionnel en 3 ans.

Première professionnelle

Seconde année du baccalauréat professionnel en 3 ans.

Terminale professionnelle

Troisième année du baccalauréat professionnel en 3 ans.

Taux de redoublement

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale qui restent dans la même classe (du ministère en charge de l'éducation nationale) l'année n.

Taux de passage

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale qui passent dans une classe supérieure (du ministère en charge de l'éducation nationale) l'année n.

Taux de sorties

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe qui ne se réinscrivent pas l'année n dans une classe du second degré dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale. Les sorties incluent les élèves qui poursuivent dans l'enseignement supérieur ou qui s'inscrivent dans un établissement du second degré relevant d'autres ministères, dans un centre de formation d'apprentis (CFA) et enfin, ceux qui ne poursuivent pas d'études.

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Les taux de redoublement et de passage en premier cycle dans les DOM (%)

(DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

		2003	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte	2012	2013
Redoublements	Sixième	11,2	10,5	11,3	10,5	9,2	5,6	4,8	3,9	3,4	3,0	2,3
	Cinquième	5,2	4,4	4,2	3,9	3,3	3,3	2,4	2,0	1,8	1,5	1,2
	Quatrième	7,3	6,3	6,8	5,9	5,2	5,0	3,8	3,2	2,9	2,7	1,8
	Troisième	5,6	5,5	5,7	5,5	4,7	3,9	2,7	2,4	2,7	2,9	2,3
Passages	Sixième - cinquième	88,6	89,3	89,2	88,7	90,4	92,8	93,6	94,5	94,8	94,9	95,6
	Cinquième - quatrième	93,4	94,7	94,9	94,5	94,9	95,0	96,2	96,5	96,8	97,2	97,7
	Quatrième - troisième	89,9	91,5	91,3	91,7	92,9	91,9	92,2	93,7	94,3	94,6	95,7
	Troisième - seconde GT	49,8	50,1	49,7	50,6	49,9	51,7	53,2	54,4	54,6	54,5	55,8
	Troisième - second cycle pro	35,8	36,0	35,9	35,6	36,2	35,9	37,1	36,6	35,7	35,6	34,8

[2] Les taux de redoublement, passage et sortie en second cycle général et technologique dans les DOM (%)

(DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

		2003	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte	2012	2013
Redoublements	Seconde	14,8	15,3	14,8	14,6	13,3	12,8	11,5	9,5	9,9	8,6	7,8
	Première	8,4	7,7	8,0	7,6	7,3	6,7	6,8	4,9	4,8	4,6	3,7
	Terminale	12,7	15,4	13,6	11,9	11,8	10,2	10,9	11,6	13,4	12,8	9,3
Passages	2 ^{ème} vers 2 ^{ème} cycle pro	6,9	6,6	7,2	7,1	7,4	5,8	5,9	4,8	4,8	4,4	4,5
	2 ^{ème} vers 1 ^{ère}	75,3	75,3	75,2	75,0	76,3	77,2	79,0	81,8	81,5	82,7	84,0
	1 ^{ère} vers terminale	88,0	88,0	88,1	88,8	89,1	88,6	89,6	91,3	92,0	92,3	93,4
Sorties	Seconde	2,9	2,8	2,8	3,2	3,0	4,2	3,6	3,8	3,8	4,3	3,7
	Première	3,1	3,8	3,4	3,1	3,2	4,2	3,1	3,3	2,8	2,8	2,5
	Terminale	87,0	84,4	86,1	87,7	87,9	89,5	88,8	88,1	86,2	86,6	90,3

[3] Les taux de redoublement, de passage et de sortie en second cycle professionnel dans les DOM (%) (1)

(DOM hors Mayotte avant 2011, Public + Privé)

		2003	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte	2012	2013
CAP 2 ans 1^{ère} année	Redoublement	3,9	4,4	5,6	3,2	3,9	3,6	3,6	2,6	2,4	2,6	2,1
	Passage en 2 ^{ème} année	72,7	71,0	74,3	75,8	76,3	73,7	75,2	75,9	78,1	76,6	78,4
	Autres orientations	5,5	1,8	1,5	2,3	1,6	1,3	1,7	1,4	1,3	0,9	0,7
	Sorties	18,0	22,8	18,6	18,7	18,2	21,4	19,5	20,1	18,2	19,9	18,8
			4,4	5,3	4,8	5,3	4,9	4,1	3,2	3,6	3,3	3,5
CAP 2 ans 2^{ème} année	Redoublement	17,5	14,5	14,1	14,3	11,4	3,6	ns	ns	ns	0,0	0,0
	Passage en bac pro	3,7	5,7	6,0	5,5	10,3	17,0	21,0	19,0	17,9	17,8	16,8
	Autres orientations	4,5	4,2	4,6	4,6	5,7	5,9	4,6	5,0	4,5	3,5	3,2
	Sorties	69,9	70,3	70,6	70,2	67,8	69,4	71,0	72,4	74,3	75,2	77,5
			3,6	4,6	3,8	3,5	2,3	ns	ns	0,0	0,0	0,0
BEP en 2 ans Seconde	Redoublement	85,7	84,3	84,5	84,3	83,8	81,3	92,3	92,5	92,6	0,0	0,0
	Passage en terminale BEP	0,6	1,2	1,1	1,3	2,1	4,9	2,7	3,1	2,1	0,0	0,0
	Autres orientations	10,1	10,0	10,6	10,9	11,9	13,6	4,0	4,4	5,3	0,0	0,0
	Sorties	7,0	8,2	9,1	8,7	8,1	4,7	0,3	4,3	3,5	0,0	0,0
		38,6	38,4	39,5	39,2	41,4	46,0	45,8	18,6	19,0	26,3	0,0
BEP en 2 ans Terminale	Redoublement	11,2	10,2	9,8	8,2	8,0	8,0	7,9	25,2	22,6	16,6	0,0
	Passage en bac pro	2,6	2,5	2,2	2,5	2,0	1,5	1,8	6,3	5,8	7,8	0,0
	Autres orientations	40,6	40,7	39,4	41,3	40,5	39,8	44,1	45,7	49,1	49,3	0,0
	Sorties	1,9	1,6	2,3	2,3	2,8	ns	ns	ns	ns	ns	ns
		85,6	85,4	86,1	85,3	85,5	85,8	80,0	ns	ns	ns	ns
Bac pro/BMA 2 ans Première	Redoublement	12,5	12,9	11,6	12,4	11,7	14,2	20,0	ns	ns	ns	ns
	Passage en bac pro/BMA : terminale	5,1	6,2	4,9	5,2	4,2	2,2	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres orientations et sorties	2,5	2,1	2,2	1,4	1,7	2,1	3,7	ns	ns	ns	ns
	Sorties	92,4	91,8	92,9	93,4	94,1	95,7	96,3	ns	ns	ns	ns
Bac pro en 3 ans Seconde pro	Redoublement						3,6	3,3	3,3	3,2	2,3	2,3
	Passage en 1 ^{ère} pro						83,2	80,0	81,8	82,5	83,4	86,8
	Autres orientations						2,3	3,0	2,5	2,4	2,8	2,5
	Sorties						10,9	13,7	12,3	11,9	11,5	8,4
								1,9	1,2	1,2	1,4	1,0
Bac pro en 3 ans Première pro	Redoublement								86,1	86,8	87,5	86,5
	Passage en terminale pro								0,3	0,5	0,5	0,8
	Autres orientations								11,7	11,5	10,8	11,3
	Sorties											
Bac pro en 3 ans Terminale pro	Redoublement								3,6	3,8	5,3	5,9
	Autres orientations								1,4	1,4	1,7	2,1
	Sorties								95,0	94,8	93,0	92,0

ns : non significatif.

(1) Avec la suppression progressive entre 2008 et 2012 des BEP et bacs pro en 2 ans, certaines évolutions doivent être interprétées avec précaution.

Présentation

À la rentrée 2013, les lycées professionnels des DOM préparent 11 570 élèves à un CAP. En CAP, les élèves sont plus nombreux dans les spécialités de la production (55,6 %) que dans celles des services [1]. Mais alors qu'un seul groupe se distingue dans le secteur des services avec 18,7 % des élèves (« Commerce, vente »), les effectifs des groupes des spécialités de la production sont moins concentrés. Six groupes représentent chacun 5 à 10 % des élèves : « Agroalimentaire, alimentation, cuisine », « Bâtiment : finitions », « Travail du bois », « Moteurs et mécanique auto », « Structures métalliques » et « Électricité, électronique ».

Les filles se forment beaucoup plus fréquemment que les garçons dans les métiers du secteur des services où elles représentent 65,8 % des effectifs en CAP. Elles sont très peu présentes dans les spécialités de la production (16,4 %), exception faite des spécialités « Textile » et « Habillement » dans lesquelles elles sont largement majoritaires (plus de huit inscrits sur dix sont des filles dans ces spécialités).

Dans les cinq DOM, 28 100 élèves préparent un baccalauréat professionnel ou un BMA à la rentrée 2013. 55,6 % de ces élèves sont inscrits dans une spécialité des services, contre 44,3 % de ceux qui préparent un CAP. La part du secteur privé est plus forte en baccalauréat professionnel (7,1 %) qu'en CAP (5,8 %). Les quatre groupes de spécialités prépondérants en baccalauréat professionnel sont « Commerce, vente » regroupant 17,5 % des élèves, suivi de « Spécialités plurivalentes des services » avec 14,9 % des élèves, « Électricité, électronique » avec 13,3 % et « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » (9,1 %).

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea). Depuis la rentrée 2011, les DOM intègrent Mayotte.

Les spécialités de formation

Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF) précisée par le décret interministériel n° 94-522 du 21 juin 1994. Cette nomenclature remplace depuis la rentrée 1995 celle en « 47 Groupes » du ministère en charge de l'éducation nationale et a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités de la production et des services fait référence à l'agrégat le plus haut.

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

Bac pro

Baccalauréat professionnel.

BMA

Brevet des métiers d'art.

[1] Répartition des élèves préparant un CAP, un bac pro ou un BMA selon la spécialité de formation à la rentrée 2013

(DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Groupes de spécialités de formation	CAP				Bac pro et BMA			
	Effectifs	Part du total (%)	Part du privé (%)	Part des filles (%)	Effectifs	Part du total (%)	Part du privé (%)	Part des filles (%)
200 Technologies industrielles fondamentales	-	-	-	-	60	0,2	-	18,3
201 Technologie de commandes des transformations industrielles	47	0,4	-	4,3	32	0,1	-	9,4
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts ...	32	0,3	-	6,3	-	-	-	-
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	33	0,3	-	54,5	162	0,6	-	53,7
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	981	8,5	6,6	41,6	659	2,3	-	35,2
223 Métallurgie	82	0,7	-	68,3	-	-	-	-
225 Plasturgie, matériaux composites	19	0,2	100,0	-	-	-	-	-
227 Énergie, génie climatique	120	1,0	-	1,7	336	1,2	-	2,4
230 Spécialités pluritechnologique, génie civil, construction, bois	264	2,3	15,2	2,7	875	3,1	4,9	25,1
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	129	1,1	-	-	392	1,4	-	8,9
232 Bâtiment : construction et couverture	330	2,9	-	1,2	485	1,7	-	1,6
233 Bâtiment : finitions	1 074	9,3	5,8	4,2	722	2,6	-	9,1
234 Travail du bois et de l'ameublement	695	6,0	-	3,2	891	3,2	-	3,9
240 Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	-	-	-	-	-	-	-	-
241 Textile	31	0,3	-	83,9	-	-	-	-
242 Habillement	467	4,0	-	89,3	376	1,3	-	92,6
250 Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	-	-	-	-	1 055	3,8	12,6	2,5
251 Mécanique générale et de précision, usinage	-	-	-	-	119	0,4	-	6,7
252 Moteurs et mécanique auto	892	7,7	6,6	1,1	1 657	5,9	4,9	1,6
253 Mécanique aéronautique et spatiale	-	-	-	-	103	0,4	30,1	1,0
254 Structures métalliques	619	5,3	1,9	2,4	799	2,8	2,6	2,8
255 Électricité, électronique	615	5,3	2,3	2,9	3 745	13,3	6,2	2,2
Total spécialités de la production	6 430	55,6	4,2	16,4	12 468	44,3	4,3	9,8
300 Spécialités plurivalentes des services	-	-	-	-	4 188	14,9	10,6	77,4
311 Transport, manutention, magasinage	95	0,8	-	20,0	507	1,8	-	16,8
312 Commerce, vente	2 163	18,7	6,8	57,4	4 927	17,5	11,8	66,0
314 Comptabilité, gestion	-	-	-	-	1 073	3,8	12,3	59,9
321 Journalisme et communication	-	-	-	-	-	-	-	-
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	69	0,6	-	34,8	64	0,2	-	31,3
323 Tech. de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	-	-	-	-	160	0,6	-	31,9
324 Secrétariat, bureautique	-	-	-	-	1 039	3,7	9,1	93,9
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	-	-	-	-	2 566	9,1	5,5	92,1
331 Santé	-	-	-	-	46	0,2	-	37,0
332 Travail social	864	7,5	9,0	97,7	-	-	-	-
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	919	7,9	6,9	77,8	403	1,4	12,2	61,8
336 Coiffure, esthétique, autres services aux personnes	356	3,1	18,3	87,9	184	0,7	-	98,9
340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	43	0,4	-	34,9	-	-	-	-
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	328	2,8	4,0	41,8	347	1,2	-	63,7
344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	306	2,6	9,8	25,2	142	0,5	-	31,0
Total spécialités des services	5 143	44,4	7,7	65,8	15 646	55,7	9,2	72,5
Ensemble des spécialités	11 573	100,0	5,8	38,3	28 114	100,0	7,1	44,7

Lecture - 44,4 % des élèves de CAP dans les DOM se forment dans les spécialités des services. 7,7 % des élèves de CAP dans une spécialité des services sont inscrits dans un établissement privé. Les filles représentent 65,8 % des élèves formés dans ces spécialités.

Présentation

Dans les départements d'outre-mer, l'origine sociale des élèves est très différente de celle observée en France métropolitaine [1]. Plus d'un élève sur trois est issu d'une famille dont le responsable est inactif (6,9 % en France métropolitaine). D'autre part, les enfants d'employés sont sensiblement plus représentés que les enfants d'ouvriers (respectivement 17,8 % et 16,6 %). En revanche, en France métropolitaine, le poids des enfants d'ouvriers est très supérieur à celui des enfants d'employés (respectivement 26,2 % et 17 %). Enfin, les professions libérales et intermédiaires, enseignants exceptés, sont nettement sous-représentées.

Comme en France métropolitaine, la part des élèves issus de familles d'enseignants est proportionnellement plus élevée dans le second cycle général et technologique. Il en va de même pour celle des enfants de parents exerçant une profession libérale ou d'encadrement. Comme en France métropolitaine, les enfants d'ouvriers et d'inactifs sont proportionnellement plus nombreux dans les formations professionnelles.

Alors que, dans le premier cycle général, un élève sur trois est enfant d'inactif (35,5 %), cette proportion s'élève à près de deux élèves sur trois dans l'enseignement adapté (63,9 %).

Les élèves de première et terminale générales sont pratiquement trois fois plus souvent issus de familles socialement favorisées (professions libérales ou cadres ou enseignants) que ceux des classes de première et terminale technologiques (21,3 % et 7,9 % respectivement). Les formations technologiques rassemblent elles-mêmes des élèves provenant deux fois plus souvent de ces classes sociales que les élèves préparant le baccalauréat professionnel (3,6 %).

Les établissements privés scolarisent davantage d'élèves appartenant aux catégories sociales favorisées [2]. La structure sociale des établissements privés est nettement tirée vers le haut et se démarque de celle des établissements publics pour toutes les catégories, excepté pour la catégorie sociale « moyenne ». Cependant, compte tenu de la faiblesse des effectifs des établissements privés, il convient de rester prudent sur ces observations.

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris Erea). Depuis la rentrée 2011, les DOM intègrent Mayotte.

L'origine sociale de l'élève fait référence à la PCS

(Professions et catégories socioprofessionnelles) de la personne qui en est responsable.

- Agriculteur : agriculteur exploitant.
- Artisan-commerçant : artisan, commerçant et assimilé, chef d'entreprise de dix salariés ou plus.
- Profession libérale, cadre : profession libérale, cadre de la fonction publique, professeur et assimilé, professions de l'information, des arts et du spectacle, cadre administratif et commercial d'entreprise, ingénieur et cadre technique d'entreprise.
- Profession intermédiaire : instituteur et assimilé, professeur des écoles, profession intermédiaire de la santé et du travail social, de la fonction publique, commerciale des entreprises, clergé, technicien, contremaître et agent de maîtrise.
- Employé : employé civil, agent de service de la fonction publique, policier et militaire, employé administratif d'entreprise, employé de commerce, personnel de services directs aux particuliers.
- Ouvrier : ouvrier qualifié, non qualifié, agricole.
- Retraité : catégorie à part. Les retraités ne sont pas classés dans leur ancienne profession.
- Inactif : chômeur n'ayant jamais travaillé, personne sans activité professionnelle. Les chômeurs ayant déjà travaillé sont regroupés avec les actifs selon leur ancienne occupation.

Regroupements des professions et catégories socioprofessionnelles en quatre postes.

- Favorisée A : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles.
- Favorisée B : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités cadres et des professions intermédiaires.
- Moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés.
- Défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Élèves du second degré dans les DOM selon l'origine sociale à la rentrée 2013 (%)

(DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Agriculteurs	Artisans, commerçants	Prof. libérales, cadres (1)	Professions intermédiaires (2)	Enseignants (3)
Premier cycle général (6 ^e à 3 ^e)	1,6	8,8	7,0	7,9	3,8
Ulis, Dima, dispositifs relais	1,2	4,7	1,5	4,1	0,8
Segpa	1,4	4,5	1,1	3,0	0,3
Total premier cycle (y compris Segpa)	1,6	8,6	6,7	7,6	3,6
Seconde générale et technologique	1,6	10,3	9,7	10,4	5,7
Première et terminale générales	1,7	11,4	13,5	11,7	7,8
Première et terminale technologiques	1,9	9,1	5,5	9,0	2,4
Total second cycle général et techno	1,7	10,5	10,3	10,6	5,8
CAP	1,3	5,0	1,3	3,5	0,5
Bac pro, BMA	1,7	7,1	2,6	6,0	1,0
Autres niveaux IV et V	3,8	4,8	4,1	7,9	1,0
Total second cycle professionnel	1,6	6,5	2,3	5,3	0,8
Ensemble	1,6	8,7	6,8	7,9	3,7
France métropolitaine	1,9	10,7	19,1	13,2	3,3

suite	Employés	Ouvriers	Retraités	Inactifs	Total	Effectifs
Premier cycle général (6 ^e à 3 ^e)	17,6	16,7	1,1	35,5	100,0	149 093
Ulis, Dima, dispositifs relais	10,9	16,1	0,6	60,2	100,0	2 187
Segpa	10,1	14,7	1,0	63,9	100,0	7 600
Total premier cycle (y compris Segpa)	17,2	16,6	1,1	37,1	100,0	158 880
Seconde générale et technologique	20,6	15,4	1,8	24,6	100,0	21 099
Première et terminale générales	19,8	13,2	2,4	18,5	100,0	23 469
Première et terminale technologiques	20,3	18,1	1,9	31,8	100,0	13 586
Total second cycle général et techno	20,2	15,1	2,0	23,8	100,0	58 154
CAP	13,2	17,7	1,2	56,5	100,0	11 573
Bac pro, BMA	18,4	19,4	1,3	42,6	100,0	28 114
Autres niveaux IV et V	21,0	12,7	1,0	43,8	100,0	362
Total second cycle professionnel	16,9	18,8	1,3	46,5	100,0	40 049
Ensemble	17,8	16,6	1,3	35,5	100,0	257 083
France métropolitaine	17,0	26,2	1,8	6,9	100,0	5 215 699

(1) Non compris professeurs.

(2) Non compris instituteurs.

(3) Enseignants : professeurs, instituteurs et professeurs des écoles.

[2] Élèves du second degré dans les DOM selon l'origine sociale regroupée à la rentrée 2013 (%) (1)

(DOM y compris Mayotte)

Formations	Public					Privé				
	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défavo-risée	Total	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défavo-risée	Total
Premier cycle général (6 ^e à 3 ^e)	10,3	7,5	25,8	56,4	100,0	37,4	16,0	34,5	12,1	100,0
Ulis, Dima, dispositifs relais	2,8	4,2	16,1	76,9	100,0	0,0	0,0	47,1	52,9	100,0
Segpa	1,8	3,0	15,7	79,5	100,0	0,0	11,4	17,1	71,4	100,0
Total premier cycle (y compris Segpa)	9,8	7,3	25,2	57,8	100,0	37,3	15,9	34,4	12,4	100,0
Seconde générale et technologique	15,3	10,6	30,5	43,6	100,0	41,3	16,2	33,7	8,7	100,0
Première et terminale générales	21,4	12,3	31,0	35,4	100,0	45,6	16,7	29,2	8,5	100,0
Première et terminale technologiques	8,4	9,0	29,7	52,9	100,0	22,4	16,9	40,5	20,2	100,0
Total second cycle général et techno	16,1	10,9	30,5	42,6	100,0	40,5	16,6	32,6	10,4	100,0
CAP	2,0	3,5	18,8	75,8	100,0	6,4	4,9	30,2	58,5	100,0
Bac pro, BMA	3,9	5,9	25,7	64,5	100,0	9,5	9,0	40,2	41,3	100,0
Autres niveaux IV et V	5,1	8,8	27,1	59,0	100,0	15,0	0,0	55,0	30,0	100,0
Total second cycle professionnel	3,4	5,3	23,7	67,7	100,0	8,9	8,1	38,4	44,6	100,0
Ensemble	10,2	7,8	26,2	55,8	100,0	34,3	15,1	34,5	16,1	100,0

(1) Voir les regroupements dans la rubrique « Définitions ».

Présentation

En 2013, le nombre d'étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur des départements d'outre-mer (DOM) augmente de 4,4 % : il s'établit à 40 800 [1].

L'université, qui accueille 65,6 % des effectifs dans les DOM, voit ses effectifs augmenter de 4,5 % entre 2012 et 2013. Les effectifs d'étudiants préparant un DUT cessent leur forte progression entamée en 2004, avec notamment + 16,9 % en 2012, et diminuent de 2,9 %. En STS, le nombre d'étudiants augmente de 5,2 %. Les effectifs augmentent fortement en CPGE (+ 7,5 %).

Après une croissance quasi continue depuis la fin des années 1990, la part des femmes parmi les étudiants dans les DOM a diminué entre 2009 et 2010 pour se stabiliser à 62,7 % en 2011. Entre 2011 et 2013, la part des femmes diminue de 1,4 point (61,3 %). Elle reste cependant supérieure de 6,0 points à celle de la France métropolitaine.

Dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie, le nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur augmente de 5,6 % en 2013 pour s'établir à 8 700 [2]. L'université accueille 69,8 % des effectifs de l'enseignement supérieur. Cette part est stable par rapport aux années précédentes. Le nombre d'inscrits augmente dans toutes les formations. La part des étudiantes reste élevée : 62,5 % des étudiants, soit 7,2 points de plus qu'en France métropolitaine.

Définitions

DOM, COM

Le 31 mars 2011, Mayotte a changé de statut, passant de collectivité d'outre-mer (COM) à département d'outre-mer (DOM). Depuis la rentrée 2011, les effectifs de Mayotte sont donc comptabilisés avec ceux des DOM.

Localisation des établissements

À partir de 2005-2006, la localisation des établissements par académie a été homogénéisée sur l'ensemble du champ du supérieur : à présent, l'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement. Cela se traduit en particulier par l'apparition des formations universitaires privées dans les COM du fait de la présence d'une antenne de l'université catholique de l'Ouest en Polynésie.

Universités

Dans les DOM, l'université des Antilles-Guyane a son siège à Pointe-à-Pitre en Guadeloupe (elle a aussi des composantes en Martinique et en Guyane) et l'université de La Réunion a son siège à Saint-Denis. Dans le reste de l'outre-mer, l'université de Nouvelle-Calédonie et l'université de Polynésie française résultent de la partition en deux établissements de l'université française du Pacifique en 1999. Voir « Définitions » en 6.2.

IUT

Instituts universitaires de technologie. Dans les DOM, il y a l'IUT de Kourou (Guyane), composante de l'université des Antilles-Guyane, et l'IUT de La Réunion.

IUFM

Instituts universitaires de formation des maîtres. Dans les DOM, on recensait jusqu'en 2010 quatre IUFM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion). Dans le reste de l'outre-mer, l'IUFM du Pacifique avait son siège en Nouvelle-Calédonie et une antenne à Papeete. En 2008-2009, les IUFM ont été intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique. En 2010-2011, les IUFM ont été complètement intégrés aux universités (masterisation). Les stagiaires en année post-master ne sont plus comptabilisés comme étudiants.

CPGE, STS

Classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs. Voir 6.10 et 6.11.

Autres écoles et formations

Elles forment un groupe non homogène. On y trouve une école d'ingénieurs, des écoles de commerce et de gestion, des écoles d'architecture, des écoles artistiques et culturelles, des écoles paramédicales et sociales, des formations comptables, des formations post-BTS et d'autres écoles.

 Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

Système d'information Sise, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé et de la culture.

 Pour en savoir plus

- Tableaux statistiques, n° 7178.

[1] Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur dans les DOM

(DOM y compris Mayotte à partir de 2011)

Type d'établissement	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014
Universités (1)	22 250	22 563	22 853	22 483	22 580	23 240	24 272	24 316	24 303	25 631	26 792
Part des femmes (%)	62,0	62,2	63,1	62,4	63,4	64,3	62,7	63,4	63,0	63,1	62,5
dont préparation DUT	411	477	571	677	770	837	842	919	958	1 120	1 087
Part des femmes en DUT (%)	46,7	50,1	51,8	48,6	50,5	51,1	52,7	53,0	55,3	55,8	56,2
dont IUFM						1 057	1 000				
Part des femmes en IUFM (%)						72,2	72,0				
IUFM	2 779	2 734	2 726	2 672	2 589	2 550	2 435				
Part des femmes (%)	68,5	74,1	73,8	73,2	74,3	75,8	76,3				
STS	6 355	6 203	6 384	6 634	6 852	6 984	7 092	7 195	(3) 7 910	8 144	8 564
Part des femmes (%)	52,8	53,1	52,6	52,5	52,2	53,0	54,4	53,4	54,7	53,8	53,1
CPGE	927	1 046	1 132	1 183	1 212	1 297	1 320	1 290	1 302	1 471	1 581
Part des femmes (%)	50,7	51,3	52,3	56,0	54,1	52,4	54,4	54,3	53,6	52,5	51,4
Autres écoles (2)	3 008	3 491	3 597	3 752	3 740	3 880	4 048	4 058	4 262	3 887	3 907
Part des femmes (%)	73,3	75,7	76,0	76,4	76,4	76,6	76,7	76,7	77,6	76,4	75,1
Ensemble	35 319	36 037	36 692	36 724	36 973	36 894	38 167	36 800	37 777	39 133	40 844
Part des femmes (%)	61,4	62,4	62,7	62,5	63,1	63,6	64,1	62,7	62,7	62,1	61,3

(1) La ligne « Universités » comprend le CUFR de Mayotte, créé en 2012.

(2) Autres écoles et formations : écoles de commerce et de gestion, architecture, formations comptables, paramédicales, sociales, artistiques et culturelles, d'ingénieurs, formations post-BTS et DSAA (diplôme supérieur des arts appliqués).

(3) En 2011, Mayotte est devenu un DOM. Ce changement de statut représente 275 étudiants de plus en STS.

[2] Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur dans les COM et en Nouvelle-Calédonie

(COM hors Mayotte à partir de 2011)

Type d'établissement	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014
Universités	4 367	4 565	4 784	4 959	4 789	5 492	5 732	5 661	5 371	5 608	6 033
Part des femmes (%)	64,3	64,4	64,0	62,4	62,6	63,2	62,8	64,2	64,3	64,9	63,9
dont IUFM						640	589				
Part des femmes en IUFM (%)						70,5	68,8				
IUFM	219	322	438	495	520	640	589				
Part des femmes (%)	70,3	74,2	71,2	72,5	74,0	70,5	68,8				
STS	1 105	1 179	1 264	1 396	1 436	1 528	1 717	1 920	(2) 1 771	1 835	1 924
Part des femmes (%)	50,0	52,4	52,8	55,5	55,6	56,1	56,3	59,4	58,6	59,2	57,7
CPGE	123	122	142	173	181	176	179	207	202	232	253
Part des femmes (%)	51,2	47,5	49,3	52,5	50,3	49,4	44,7	41,1	37,1	37,5	39,9
Autres écoles (1)	248	263	274	322	375	398	486	523	523	567	456
Part des femmes (%)	73,0	71,1	72,6	70,2	66,1	68,1	71,0	72,3	69,8	69,1	72,8
Ensemble	6 062	6 451	6 902	7 345	7 301	7 594	8 114	8 311	7 867	8 242	8 666
Part des femmes (%)	62,0	62,7	63,5	61,8	61,9	61,7	61,5	63,0	62,7	63,2	62,5

(1) Autres écoles et formations : formations comptables, écoles de commerce et de gestion et établissements universitaires privés.

(2) En 2011, Mayotte est devenu un DOM. Ce changement de statut représente 275 étudiants de moins en STS.

Présentation

En 2013-2014, 32 800 étudiants sont inscrits dans l'une des cinq universités françaises d'outre-mer, soit une augmentation de 5,1 % par rapport à l'année précédente [1]. Les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espé) ont été créées à la rentrée 2013. Elles organisent les formations des masters MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). L'Espé de l'académie de Guadeloupe compte 177 inscriptions, l'Espé de l'académie de Guyane 212 et l'Espé de l'académie de Martinique 142 ; l'Espé de La Réunion recense 425 inscriptions. Le CUFR de Mayotte, ouvert pour la rentrée 2012, accueille 700 étudiants tous inscrits dans le cursus licence, soit une augmentation mécanique de plus de 15 % pour cette deuxième année universitaire.

La grande majorité (76,8 %) des étudiants inscrits dans les universités d'outre-mer sont en cursus licence contre 60,1 % en France métropolitaine. Par voie de conséquence, le poids des cursus master et doctorat est faible : 20,8 % en cursus master contre 35,7 % pour la France métropolitaine ; seuls 2,3 % des étudiants sont inscrits en cursus doctorat contre 4,1 % en France métropolitaine.

32,4 % des étudiants d'outre-mer sont inscrits en lettres, en langues ou en sciences humaines, 20,7 % en sciences ou Staps, 18,9 % en sciences économiques et sociales ou administration économique et sociale, 15,3 % en droit-sciences politiques et 9,4 % dans les disciplines de santé. Enfin, ils sont 3,3 % à préparer un DUT. Les disciplines de santé et les DUT sont moins représentés dans les universités d'outre-mer qu'en France métropolitaine où la filière santé représente 14,4 % des inscriptions et les DUT 7,7 %.

En 2013-2014, le nombre de nouveaux entrants augmente fortement (+ 6,2 %) après une année de très forte hausse (+ 9,5 % en 2012-2013) [2].

La proportion de femmes dans les universités d'outre-mer diminue légèrement (62,8 %). En France métropolitaine, cette proportion est plus faible et stable (56,9 %). Les femmes restent majoritaires en lettres, langues et sciences humaines (73,9 %), en droit-sciences politiques (69,6 %), dans les disciplines de santé (67,1 %) et en sciences-économiques-AES (60,3 %), mais minoritaires en sciences (45,7 %) et Staps (24,4 %).

Définitions

DOM, COM

Le 31 mars 2011, Mayotte a changé de statut, passant de collectivité d'outre-mer (COM) à département d'outre-mer (DOM). Depuis la rentrée 2011, les effectifs de Mayotte sont donc comptabilisés avec ceux des DOM.

Champ

Ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi qu'aux préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Toutes les unités administratives sont considérées.

Universités des DOM, COM et de Nouvelle-Calédonie

Il s'agit de l'université des Antilles-Guyane, de l'université de La Réunion et du CUFR de Mayotte pour les DOM, de l'université de Polynésie française dans les COM et de l'université de Nouvelle-Calédonie.

Le CUFR de Mayotte, créé en octobre 2011, ne faisait pas partie du champ « Universités » avant la rentrée 2012. Toutefois, des étudiants de Mayotte étaient comptabilisés les années précédentes, dans des établissements d'autres DOM, notamment La Réunion, à travers des conventions.

Espé

Depuis la rentrée 2013, les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espé) forment les futurs enseignants (voir 6.4). Trois Espé ont été créées pour les académies de Guadeloupe, Guyane et Martinique, au sein de l'Université Antilles-Guyane et un pour l'académie de La Réunion.

Les inscriptions qui relèvent des Espé ne sont pas comptabilisées au niveau des établissements partenaires.

CUFR

Centre universitaire de formation et de recherche.

Cursus LMD

Licence-master-doctorat. Il correspond aux normes européennes de l'enseignement supérieur.

Nouveaux entrants

Étudiants inscrits pour la première fois dans une université française en première année de cursus licence.

[1] Les étudiants par discipline et cursus LMD dans les universités d'outre-mer en 2013-2014

		Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble
Antilles-Guyane	Droit, sciences politiques	1 900	323	57	2 280
	Sciences économiques, AES	1 704	231	34	1 969
	Lettres, sciences humaines, langues	2 128	1 297	131	3 556
	Sciences, Staps	2 158	250	133	2 541
	Santé	1 006	820	2	1 828
	DUT	531			531
	Total	9 427	2 921	357	12 705
La Réunion	Droit, sciences politiques	1 354	248	40	1 642
	Sciences économiques, AES	2 285	368	27	2 680
	Lettres, sciences humaines, langues	2 567	1 103	108	3 778
	Sciences, Staps	2 130	463	140	2 733
	Santé	856	165	2	1 023
	DUT	556			556
	Total	9 748	2 347	317	12 412
Mayotte	Droit, sciences politiques	176			176
	Sciences économiques, AES	207			207
	Lettres, sciences humaines, langues	267			267
	Sciences	69			69
	Total	719			719
Total DOM (y compris Espé)		19 894	6 224	674	26 792
Nouvelle-Calédonie	Droit, sciences politiques	289		4	293
	Sciences économiques, AES	372		2	374
	Lettres, sciences humaines, langues	886	117	12	1 015
	Sciences, Staps	740	62	33	835
	Santé	100		1	101
Total	2 387	179	52	2 618	
Polynésie Française	Droit, sciences politiques	559	61	9	629
	Sciences économiques, AES	860	129	1	990
	Lettres, sciences humaines, langues	871	235	7	1 113
	Sciences	520	14	20	554
	Santé	129			129
Total	2 939	439	37	3 415	
Total COM + Nouvelle-Calédonie		5 326	618	89	6 033
Ensemble (y compris Espé)		25 220	6 842	763	32 825
Pourcentage par cursus		76,8	20,8	2,3	100,0
Évolution des effectifs 2013/2012 (%)		5,2	5,0	1,3	5,1

[2] Étudiants et nouveaux entrants en première année de cursus licence dans les universités d'outre-mer

Universités		2012-2013				2013-2014			
		Total	Part des femmes (%)	Nouveaux entrants	Part des femmes (%)	Total	Part des femmes (%)	Nouveaux entrants	Part des femmes (%)
Antilles-Guyane	Droit, sciences politiques	2 231	73,3	636	69,3	2 280	71,7	693	71,1
	Sciences économiques, AES	1 989	56,4	726	54,5	1 969	56,5	653	55,3
	Lettres, sciences humaines, langues	3 910	78,2	584	73,6	3 556	77,3	681	74,6
	Sciences	1 976	52,8	477	51,4	2 024	53,5	552	46,7
	Staps	414	24,4	174	16,7	517	23,0	245	19,2
	Santé	1 740	71,5	570	77,2	1 828	68,6	759	73,3
	DUT	560	53,9	261	54,8	531	52,9	221	45,7
Total	12 820	66,3	3 428	62,0	12 705	64,8	3 804	61,1	
La Réunion	Droit, sciences politiques	1 650	69,2	547	68,2	1 642	66,3	537	67,2
	Sciences économiques, AES	2 853	62,2	1 048	58,6	2 680	62,4	979	62,6
	Lettres, sciences humaines, langues	3 505	69,9	839	61,3	3 778	70,0	1 063	65,0
	Sciences	1 938	37,5	424	29,5	1 967	34,6	498	30,1
	Staps	665	24,1	276	21,7	766	24,2	338	24,6
	Santé	1 040	65,4	573	70,3	1 023	64,5	565	68,5
	DUT	553	57,9	257	58,8	556	59,4	254	57,9
Total	12 204	59,4	3 964	56,5	12 412	58,5	4 234	57,4	
Mayotte	Droit, sciences politiques	163	63,2	80	61,3	176	71,6	57	71,9
	Sciences économiques, AES	139	68,3	71	67,6	207	68,1	68	73,5
	Lettres, sciences humaines, langues	245	75,9	98	78,6	267	74,5	100	72,0
	Sciences	60	50,0	40	47,5	69	56,5	51	58,8
	Total	607	68,2	289	66,8	719	70,2	276	69,9
Total DOM (y compris Espé)		25 631	63,1	7 681	59,3	26 792	62,5	8 314	59,5
Nouvelle-Calédonie	Droit, sciences politiques	309	67,3	127	70,1	293	67,2	110	73,6
	Sciences économiques, AES	446	57,2	200	51,5	374	57,0	129	60,5
	Lettres, sciences humaines, langues	922	68,1	214	61,2	1 015	69,1	218	72,0
	Sciences	749	56,5	290	55,5	818	53,2	245	44,5
	Staps	20	40,0			17	47,1		
	Santé	35	60,0	1	0,0	101	64,4	50	66,0
	Total	2 481	62,2	832	58,2	2 618	61,8	752	60,9
Polynésie Française	Droit, sciences politiques	616	71,1	144	78,5	629	71,5	132	70,5
	Sciences économiques, AES	835	63,7	222	61,7	990	62,1	251	59,8
	Lettres, sciences humaines, langues	1 079	76,4	240	74,6	1 113	75,6	230	71,3
	Sciences	458	45,4	154	42,2	554	43,9	180	37,2
	Santé	139	68,3	79	65,8	129	65,2	69	66,7
Total	3 127	67,1	839	65,1	3 415	68,5	862	60,3	
Total COM + Nouvelle-Calédonie		5 608	64,9	1 671	61,6	6 033	63,9	1 614	60,6
Ensemble (y compris Espé)		31 239	63,4	9 352	59,7	32 825	62,8	9 928	59,7

Présentation

À la session 2013, 38 000 diplômes de l'enseignement secondaire (y compris diplômes agricoles) ont été délivrés dans les départements d'outre-mer : 14 100 au niveau V (CAP et BEP essentiellement), 23 900 au niveau IV (baccalauréats presque exclusivement) [1]. Le nombre de diplômes de niveau V délivrés augmente en 2013, grâce à la hausse du CAP (+ 500 en un an) et du BEP (+ 300 en un an). Le nombre total de diplômes délivrés dans la voie professionnelle est stable à la session 2013 (21 800).

Au niveau V, le taux de réussite global est de 76,3 %, il progresse de 2,7 points en un an. De manière générale, les taux de réussite dans les DOM sont inférieurs à ceux de France métropolitaine, même si les écarts ont tendance à se resserrer. Avec un taux de réussite de 78,3 % pour le CAP et de 73,9 % pour le BEP (voir « Définitions »), les écarts de réussite avec la France métropolitaine sont respectivement de - 5,8 et - 9,8 points.

23 400 candidats ont été reçus au baccalauréat à la session 2013 dans les DOM. Le taux de réussite s'élève ainsi à 81,1 %, inférieur de 6,1 points à celui observé en France métropolitaine. L'écart de réussite en défaveur des départements d'outre-mer varie de 6,7 points en série technologique à 4,3 points en série professionnelle. En 2013, la part des bacheliers généraux et technologiques est en hausse aux dépens des bacheliers professionnels qui représentent 30,6 % des bacheliers (26,9 % en France métropolitaine).

3 400 BTS ont été délivrés en 2013 dans les DOM, avec un taux de réussite de 64,3 %, nettement inférieur à celui de France métropolitaine (- 10,1 points) [2].

À la session 2012, dans les quatre universités d'outre-mer, le nombre de licences délivrées a augmenté de 3,7 % par rapport à la session 2011, soit 3 100 diplômes, et le nombre de masters a diminué de 8,9 % (1 600 masters) [3]. 64 thèses ont été soutenues contre 49 à la session 2011. Près de 400 diplômes universitaires de technologie (DUT) ont été délivrés (une augmentation qui se poursuit : + 100 par rapport à 2011, + 40 entre 2011 et 2010).

Toujours en 2012, trois écoles de commerce et une école d'ingénieurs universitaire ont délivré une centaine de diplômes (y compris en Nouvelle-Calédonie).

 Sources : MENESR-DEPP et MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

- [1] Système d'information (SI) Ocean, enquête n° 4 sur les résultats aux examens technologiques et professionnels, enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat, SI du ministère en charge de l'agriculture.

- [2] Système d'information (SI) Ocean, enquête n° 24 sur les résultats aux examens technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur.

- [3] Système d'information Sise.

Définitions

Champ

Ensemble des candidats, quel que soit leur statut (scolaire, apprenti, individuel, en formation continue, en enseignement à distance).

Les diplômes sont ceux délivrés par le ministère en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Les diplômes de l'enseignement secondaire incluent également ceux délivrés par le ministère en charge de l'agriculture.

Taux de réussite

Il est calculé en rapportant le nombre d'admis à l'effectif des présents.

CAP (A)

Certificat d'aptitude professionnelle (agricole).

BEP (A)

Brevet d'études professionnelles (agricoles). La plupart des BEP délivrés en 2013 sont des certifications intermédiaires obtenues en cours de préparation d'un baccalauréat professionnel en 3 ans (réforme de la voie professionnelle).

BP

Brevet professionnel.

MC

Mention complémentaire.

BTS

Brevet de technicien supérieur.

DCG, DSCG

Diplôme de comptabilité et gestion, diplôme supérieur de comptabilité et gestion.

Deust

Diplôme d'études universitaires en sciences et techniques.

AES

Filière administrative, économique et sociale.

Staps

Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

Avertissement

Les données présentées ici couvrent, pour le niveau V, les diplômes délivrés par le ministère en charge de l'éducation nationale, ainsi que ceux délivrés par le ministère en charge de l'agriculture. Elles diffèrent donc de celles présentées dans les éditions précédentes qui concernaient uniquement les diplômes délivrés par le ministère en charge de l'éducation nationale.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 2014-n° 17 ; 13.05 ; 13.02 ; 12.03 ; 11.07.

[1] Les diplômes de l'enseignement secondaire dans les DOM, session 2013

	Guadeloupe		Guyane		Martinique		Mayotte		La Réunion		Total	
	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)										
CAP/Capa	1 512	77,8	970	69,3	1 133	74,9	880	88,4	3 073	80,7	7 568	78,3
BEP/Bepa (1)	1 388	76,6	625	57,0	1 217	75,3	639	76,5	2 498	76,8	6 367	73,9
MC niveau V	61	76,3	11	91,7	36	78,3	11	91,7	101	77,1	220	78,3
Total niveau V	2 961	77,2	1 606	64,0	2 386	75,1	1 530	83,0	5 672	78,9	14 155	76,3
Baccalauréat général	2 531	88,2	894	82,0	1 873	91,5	898	66,2	4 152	91,0	10 348	86,8
Baccalauréat technologique	1 086	84,8	577	77,7	1 123	88,6	697	54,0	2 447	86,7	5 930	80,1
Baccalauréat professionnel	1 860	83,4	777	65,8	1 565	79,1	498	65,1	2 468	71,9	7 168	74,8
Total baccalauréat	5 477	85,8	2 248	74,6	4 561	86,2	2 093	61,3	9 067	83,8	23 446	81,1
Brevet professionnel (BP)	86	70,5	19	42,2	57	64,0	ns	ns	210	65,0	372	64,0
MC niveau IV	46	86,8	7	53,8	10	100,0	-	-	23	85,2	86	83,5
Total niveau IV	5 609	85,6	2 274	74,0	4 628	85,8	2 093	61,3	9 300	83,3	23 904	80,7
<i>dont niveau IV professionnel</i>	<i>1 992</i>	<i>82,8</i>	<i>803</i>	<i>64,9</i>	<i>1 632</i>	<i>78,5</i>	<i>498</i>	<i>64,9</i>	<i>2 701</i>	<i>71,4</i>	<i>7 626</i>	<i>74,2</i>

(1) La plupart des BEP délivrés en 2013 sont des certifications intermédiaires obtenues en cours de préparation d'un baccalauréat professionnel en 3 ans.

[2] Les BTS et diplômes de comptabilité et gestion dans les DOM, session 2013

	Guadeloupe		Guyane		Martinique		Mayotte		La Réunion		Total	
	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)										
BTS	858	61,4	213	59,3	887	63,4	47	24,4	1 417	71,6	3 422	64,3
DCG et DSCG	30	27,8	2	33,3	25	23,6	-	-	51	30,7	108	28,0

[3] Les diplômes délivrés par les universités en 2012 dans les DOM-COM et en Nouvelle-Calédonie

		Deug (1), Deust	Licences LMD, licences	Maîtrises (2)	Masters profession- nels, DESS	Masters recherche, DEA	Masters indifféren- ciés	Doctorats	DUT	Total
DOM	Droit, sciences politiques	298	399	201	125	22	52	3		1 100
	Sciences économiques, AES	259	646	208	154		121	1	161	1 550
	Lettres, langues, sciences humaines	467	745	660	479	160	146	22	29	2 708
	Sciences	372	568	208	25	71	151	30	192	1 617
	Staps	108	102	1	6	13	4	1		235
	Total DOM	1 504	2 460	1 278	789	266	474	57	382	7 210
COM et Nouvelle- Calédonie	Droit, sciences politiques	74	82	24			9	1		190
	Sciences économiques, AES	147	239					1		387
	Lettres, langues, sciences humaines	218	207	46	29	30		1		531
	Sciences	135	124	5	30			4		298
	Staps	13		10						23
	Total COM et Nouvelle-Calédonie	587	652	85	59	30	9	7		1 429
Total	2 091	3 112	1 363	848	296	483	64	382	8 639	

(1) Y compris Deug intermédiaires.

(2) Y compris maîtrises intermédiaires.

Présentation

Dans les DOM, avec 28 900 candidats et 23 400 admis, le taux de réussite au baccalauréat 2013 est de 81,1 % [1]. Il est inférieur de 6 points à celui de la France métropolitaine, mais l'écart n'est que de 4,3 points dans la voie professionnelle.

Au sein des DOM, la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion ont les taux de réussite au baccalauréat les plus élevés, autour de 85 %. En Martinique et à La Réunion, ce sont les candidats de la voie générale qui réussissent le mieux, loin devant ceux des autres voies. En Guadeloupe, l'écart de réussite entre les trois voies est plus resserré, la voie technologique et la voie professionnelle étant proches de la voie générale.

À l'opposé, les taux de réussite de la Guyane et de Mayotte sont inférieurs à 75 %. Les candidats de la voie générale en Guyane réussissent mieux que les autres, et le taux de réussite de la voie technologique a progressé de presque 20 points par rapport à 2012. À Mayotte, ceux de la voie technologique réussissent moins bien, loin derrière la voie générale et la voie professionnelle. De 1997 à 2009, le taux de réussite a progressé régulièrement dans la voie générale (+ 19,9 points) [2]. Après deux années de baisse, la réussite dans la voie générale augmente très fortement en 2013 (+ 5,6 points). Dans la voie technologique, la progression est plus faible entre 1997 et 2012 (+ 10,7 points hors Mayotte), suivie d'un saut de 7,5 points entre 2012 et 2013. Dans la voie professionnelle, le taux de réussite a fortement augmenté, notamment en 2009 (+ 14,7 points par rapport à 2008), suite à une évolution réglementaire (instauration d'une « épreuve de contrôle »). L'augmentation s'est poursuivie en 2010 allant jusqu'à dépasser le taux de réussite de la voie générale. Depuis, le taux de réussite de la voie professionnelle ne cesse de diminuer, et se rapproche petit à petit du niveau qu'il avait avant le changement de réglementation.

Quelle que soit la voie, les filles réussissent en général mieux que les garçons (81,7 % contre 80,3 % tous baccalauréats confondus en 2013) [3]. Par rapport à 2012, l'écart entre filles et garçons diminue dans la voie professionnelle (1,5 point en 2013 contre 3,8 en 2012) et dans la voie générale (0,8 point en 2013 contre 3,3 en 2012). Dans la voie technologique, la réussite des garçons est plus importante que celle des filles et l'écart en faveur des garçons augmente (3,7 points en 2013 contre 2,9 en 2012).

Sources : MENESR-DEPP

- Système d'information Ocean et enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat.
- Système d'information du ministère en charge de l'agriculture, traitements DEPP.

Définitions

Les trois voies ou filières du baccalauréat

- **Le baccalauréat général** sanctionne une formation générale, à dominante scientifique (S), économique et sociale (ES) ou littéraire (L), organisée autour d'un noyau cohérent de disciplines dominantes dans le cadre d'une formation générale.

- **Le baccalauréat technologique** associe une formation générale à une formation couvrant un champ technologique d'ensemble.

- STI : Sciences et technologies industrielles, est remplacé par les séries STI2D et STD2A à partir de la session 2013.

- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, en remplacement de la série STI hors spécialité « Arts appliqués » depuis la session 2013.

- STL : Sciences et technologies de laboratoire.

- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, en remplacement des séries STAE et STPA depuis la session 2008.

- STG : Sciences et technologies de la gestion, en remplacement de la série STT depuis la session 2007.

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social, en remplacement de la série SMS depuis la session 2009.

- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués, en remplacement de la spécialité « Arts appliqués » de la série STI depuis la session 2013.

- TMD : Techniques de la musique et de la danse.

- Hôtellerie.

- **Le baccalauréat professionnel** sanctionne une formation professionnelle qui permet d'entrer dans la vie active même si, comme tout baccalauréat, il donne le droit de poursuivre des études supérieures. À sa création en 1985, il constituait une voie de poursuite d'études pour les jeunes titulaires d'un BEP ou d'un CAP. Avec la réforme de la voie professionnelle, ce baccalauréat est obtenu à l'issue d'un cursus en trois ans après la troisième.

La voie professionnelle est composée de « spécialités » qui peuvent être regroupées en « spécialités de la production » et « spécialités des services ».

Depuis la session 2009, les candidats, ayant obtenu une moyenne entre 8 et 10 sur 20 aux épreuves du premier groupe et une note au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve professionnelle pratique, peuvent se présenter à une épreuve de rattrapage dite « épreuve de contrôle ».

Taux de réussite

Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 2014-n° 06 ; 13.02 ; 12.03 ; 11.07 ; 10.06 (baccalauréat, résultats définitifs).
- Tableaux statistiques, n° 7180, 7160 (général), 7181, 7161 (technologique), 7182, 7162 (professionnel).

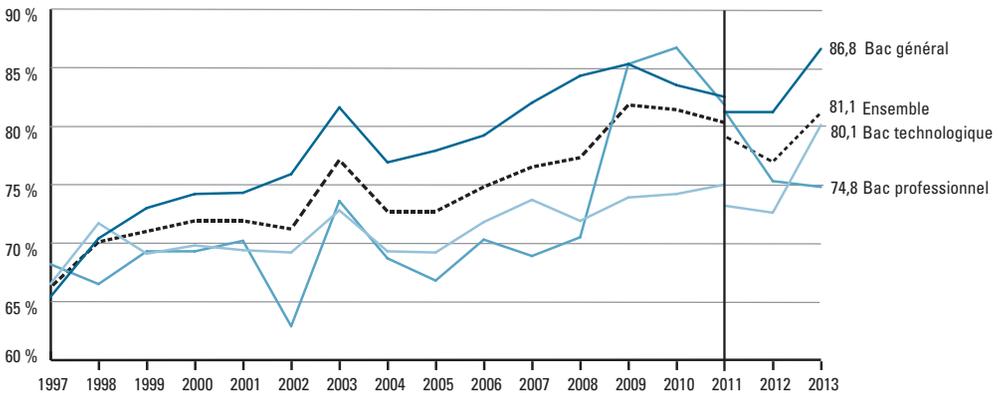
[1] Réussite au baccalauréat selon la série, session 2013

(DOM, Public+ Privé)

Séries	Guadeloupe		Guyane		Martinique		Mayotte		La Réunion		DOM	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)								
S	1 254	91,2	340	80,8	952	93,6	317	72,9	2 158	92,4	5 021	89,9
ES	721	81,0	309	80,3	545	87,8	335	61,7	1 145	90,2	3 055	82,4
L	556	92,1	245	86,3	376	91,9	246	64,9	849	88,6	2 272	86,3
Bac général	2 531	88,2	894	82,0	1 873	91,5	898	66,2	4 152	91,0	10 348	86,8
STI2D	183	92,0	80	70,2	171	92,4	30	83,3	510	91,2	974	89,1
STL	36	97,3	32	97,0	39	97,5	-	-	110	85,9	217	91,2
STAV	19	70,4	9	81,8	15	75,0	-	-	23	74,2	66	74,2
STG	612	84,8	350	83,1	661	90,2	597	51,4	1 444	85,6	3 664	77,5
ST2S	189	77,8	106	64,6	223	83,5	70	75,3	314	85,1	902	79,4
STD2A	26	86,7	-	-	-	-	-	-	27	100,0	53	93,0
Hôtellerie	21	91,3	-	-	14	60,9	-	-	19	95,0	54	81,8
Bac techno	1 086	84,8	577	77,7	1 123	88,6	697	54,0	2 447	86,7	5 930	80,1
Production	858	82,2	348	63,0	783	78,3	180	59,0	1 164	72,5	3 333	74,0
Services	1 002	84,4	429	68,3	782	79,9	318	69,1	1 304	71,3	3 835	75,5
Bac pro	1 860	83,4	777	65,8	1 565	79,1	498	65,1	2 468	71,9	7 168	74,8
Ensemble	5 477	85,8	2 248	74,6	4 561	86,2	2 093	61,3	9 067	83,8	23 446	81,1

[2] Évolution de la réussite au baccalauréat selon la filière depuis 1997 (%)

(DOM, y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)



[3] Évolution de la réussite au baccalauréat selon la filière et le sexe (%)

(DOM, y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2012	2013	France métro. 2013
Bac général															
Garçons	71,9	72,5	79,0	73,6	75,6	77,3	80,7	82,9	84,4	83,4	80,7	78,8	79,2	86,3	90,8
Filles	75,9	78,1	83,3	78,9	79,4	80,4	82,7	85,1	85,8	83,6	83,5	82,7	82,5	87,1	93,2
Ensemble	74,3	75,9	81,6	76,9	77,9	79,2	82,0	84,3	85,3	83,5	82,5	81,2	81,2	86,8	92,2
Bac technologique															
Garçons	67,4	67,9	70,5	65,1	64,9	70,0	74,1	68,0	71,5	73,4	72,6	72,0	74,2	82,2	86,5
Filles	71,2	70,4	74,7	73,3	73,3	73,4	73,3	75,3	76,0	74,8	77,0	74,3	71,4	78,5	87,1
Ensemble	69,4	69,2	72,8	69,3	69,2	71,8	73,7	71,9	73,9	74,2	75,0	73,2	72,6	80,1	86,8
Bac professionnel															
Garçons	66,8	61,9	71,3	64,6	62,8	65,1	64,1	67,3	83,0	85,7	79,5	79,0	73,7	74,1	76,6
Filles	73,9	63,9	75,9	73,3	71,3	76,2	74,1	74,2	87,7	88,0	84,0	83,5	77,5	75,6	83,1
Ensemble	70,2	62,9	73,6	68,7	66,8	70,3	68,9	70,5	85,3	86,7	81,8	81,3	75,3	74,8	79,1
Tous baccalauréats															
Garçons	69,2	68,5	74,3	68,4	68,6	71,5	73,9	73,7	79,9	80,9	78,0	77,0	75,6	80,3	84,8
Filles	74,2	73,2	79,3	76,2	76,0	77,5	78,4	80,2	83,4	81,9	82,0	80,7	78,1	81,7	89,5
Ensemble	71,9	71,2	77,1	72,7	72,7	74,8	76,5	77,3	81,8	81,4	80,3	79,1	76,9	81,1	87,2

Présentation

Dans les DOM y compris Mayotte, 49 000 personnes, dont plus de trois quarts d'enseignants, exercent leurs fonctions dans le secteur public [1]. Les classes sous contrat des établissements privés (non compris Mayotte) regroupent 2 500 enseignants [2].

Plus de la moitié des enseignants du secteur public exercent dans le second degré, principalement en collège, le premier degré concerne 16 800 d'entre eux et seulement 910 sont dans l'enseignement supérieur. Les enseignants du secteur public sont en moyenne âgés de 43,4 ans. Ils sont plus âgés dans l'enseignement supérieur (47,8 ans) que dans le second et le premier degré (respectivement 44,6 ans et 41,7 ans). Cette population enseignante est majoritairement féminine (59,6 %), mais les femmes sont beaucoup plus nombreuses dans le premier degré (71,5 %) que dans le second degré (51,0 %) et le supérieur (36,9 %). Le temps partiel est peu fréquent parmi les enseignants du secteur public (moins de 5 %).

Dans les DOM, 10 400 personnels non enseignants, parmi lesquels une majorité de femmes, exercent également leurs fonctions dans le secteur public, principalement au titre des programmes budgétaires « Vie de l'élève » (57,4 %) et « Enseignements des premier et second degrés publics » (24,8 %) [1]. La part du temps partiel est élevée (39,7 %), du fait de la présence d'assistants d'éducation, rémunérés au titre du programme budgétaire « Vie de l'élève ».

Les enseignants du secteur privé sont plus âgés que ceux du public (45,6 ans en moyenne). Le premier degré est très féminisé (87,1 %), le second degré l'est également, mais dans une moindre mesure (59,6 %). Le temps partiel ou incomplet est plus fréquent parmi les enseignants du privé (11,9 %) que ceux du public.

Définitions

Lof

Loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, appliquée depuis le 1^{er} janvier 2006. La Lof se décline en missions, programmes et actions. Un programme regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions relevant d'un même ministère.

Les personnels recensés dans le tableau [1] sont répartis selon les différents programmes de la mission interministérielle « Enseignement scolaire » (Mies, programmes des enseignements scolaires des premier et second degrés, « Vie de l'élève », « Soutien de la politique de l'éducation nationale »). Les personnels qui relèvent de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur » (Mires) sont regroupés en un seul poste (« Supérieur »).

Enseignants du premier degré

Ce sont les instituteurs, professeurs des écoles et autres enseignants rémunérés sur le programme scolaire du premier degré, y compris les directeurs d'écoles et les enseignants stagiaires.

Enseignants du second degré

Enseignants titulaires, non titulaires et stagiaires rémunérés sur le programme scolaire du second degré (y compris les documentalistes). Avec les enseignants de collèges sont recensés les enseignants rémunérés au titre des besoins éducatifs particuliers (difficultés scolaires ou handicapés) dans le secteur public. Sur la ligne « Autres second degré » sont totalisés les enseignants rémunérés au titre de l'apprentissage, de l'aide à l'insertion professionnelle, de la validation des acquis, du remplacement, etc.

Enseignants du supérieur

Professeurs dispensant des cours dans les établissements publics.

Le personnel administratif, technique, d'éducation, d'encadrement, de surveillance ou d'assistance éducative

Sont recensés tous les personnels exerçant l'une de ces fonctions, en établissement, en rectorat ou dans les services départementaux de l'éducation nationale.

[1] Le personnel du secteur public dans les DOM en 2013-2014

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion	Total	Âge moyen	Part des femmes (%)	Part du temps partiel (%)
Enseignants du secteur public									
Premier degré	2 908	2 394	2 577	2 705	6 258	16 842	41,7	71,5	4,1
Second degré	4 072	2 654	3 447	2 255	8 395	20 823	44,6	51,0	5,5
Collège (1)	1 841	1 384	1 424	1 288	4 028	9 965	43,0	54,7	5,5
LEGT et post- bac	1 055	482	877	661	2 134	5 209	47,0	47,8	4,3
Lycée professionnel	721	535	686	305	1 629	3 876	46,2	46,5	3,8
Autres second degré	455	253	460	1	604	1 773	42,9	50,0	12,3
Supérieur (2)		464		17	429	910	47,8	36,9	nd
Total enseignants du secteur public	6 980	5 512	6 024	4 977	15 082	38 575	43,4	59,6	4,7
Personnel administratif, technique et d'encadrement									
Premier et second degrés	573	372	557	6	1 087	2 595	49,1	65,3	2,3
Vie de l'élève	1 174	714	1 079	183	2 848	5 998	33,6	68,6	67,2
Soutien de la politique de l'éducation nationale	278	177	251		416	1 122	48,2	71,5	4,9
Supérieur	321	17	38		362	738	46,5	60,3	0,4
Total personnel adm., technique et d'encadrement	2 346	1 280	1 925	189	4 713	10 453	39,9	67,5	39,7
Total Public	9 326	6 792	7 949	5 166	19 795	49 028	42,7	61,3	12,2

(1) Collèges, y compris enseignement spécialisé.

(2) Les personnels sont enregistrés à leur rattachement administratif de l'université des Antilles et de la Guyane, qui a des composantes en Guadeloupe, Guyane et Martinique.

[2] Le personnel enseignant du secteur privé dans les DOM en 2013-2014 (1)

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Total	Âge moyen	Part des femmes (%)	Part du temps partiel (%)
Premier degré	235	130	214	392	971	45,7	87,1	4,0
Second degré	444	189	406	528	1 567	45,5	59,6	16,8
Collège	155	102	132	275	664	45,3	61,6	18,2
Lycée	268	77	261	238	844	46,3	57,3	15,4
Autre second degré	21	10	13	15	59	37,1	69,5	22,0
Total Privé	679	319	620	920	2 538	45,6	70,1	11,9

(1) Données non disponibles pour Mayotte.

Présentation

À la rentrée 2013, 19 000 enseignants exercent dans le second degré public des DOM : 9 300 (49,3 %) effectuent leur service principal dans un collège, 6 600 (35,1 %) dans un lycée d'enseignement général et technologique (LEGT) et 3 000 (15,7 %) dans un lycée professionnel (LP) [1].

La féminisation des professeurs exerçant dans les DOM est plus faible qu'en France métropolitaine : 50,4 % en moyenne (contre 58,2 % en France métropolitaine). Elle est plus importante dans les collèges (53,6 %), que dans les LP (46,7 %) et les LEGT (47,6 %) [1]. Le temps partiel est moins fréquent dans les DOM : il concerne 3,9 % des titulaires contre 9,8 % en France métropolitaine.

Tous types d'établissements confondus, 12,7 % des enseignants ne sont pas titulaires, contre 6,9 % en France métropolitaine [2].

Les enseignants des collèges sont majoritairement des certifiés ou assimilés (76,5 %), mais en plus faible proportion qu'en France métropolitaine (84,5 %). Les PEGC représentent 3,1 % du corps enseignant (contre 1,4 % en France métropolitaine) et les non-titulaires 15,5 % (contre 6,7 % en France métropolitaine).

La part des professeurs de lycée professionnel (PLP) en lycées professionnels est prépondérante et équivalente dans les DOM et en France métropolitaine : 80,1 % et 80,2 %. Les enseignants des LEGT sont surtout des certifiés et assimilés (56,4 %), dans une proportion supérieure à celle de la France métropolitaine (54,0 %). Les professeurs de chaire supérieure et agrégés y représentent 16,4 % du corps enseignant, soit nettement moins qu'en France métropolitaine (28,8 %).

Le ratio global d'heures par élève (« H/E ») est de 1,42 contre 1,36 en France métropolitaine [3]. Comme en France métropolitaine, il est plus faible en collège (1,18), et plus élevé dans les Segpa et en lycée professionnel (LP) (2,08 et 2,14) car les formations sont dispensées en plus petits effectifs (ateliers, etc.).

Le nombre moyen d'élèves devant un professeur (« E/S ») est de 21,4 contre 21,9 en France métropolitaine. Il est plus élevé dans les collèges et lycées pré-baccalauréat (23,6 et 23,7).

Définitions

Champ

Les enseignants effectuant un service réparti sur plusieurs établissements sont comptabilisés dans leur établissement d'affectation principale. Voir « Définitions » en 9.10.

Heures d'enseignement par élève (H/E)

Rapport des heures d'enseignement hebdomadaire sur le nombre d'élèves. Il dépend notamment des horaires des programmes et des tailles des classes.

E/S

Nombre moyen d'élèves par structure (groupe ou division). Il permet d'estimer le nombre d'élèves dont un professeur a la charge en moyenne pendant une heure de cours, qu'il s'agisse d'un cours en groupe ou en classe entière. Il est calculé en prenant en compte pour chaque enseignement le nombre d'heures suivies par un ensemble d'élèves (en groupe ou en division) devant un professeur (il correspond à la moyenne des effectifs des structures pondérée par le nombre d'heures assurées dans chaque structure). Il est plus faible lorsque les enseignements sont faits dans des structures de petite taille, comme c'est le cas en Segpa ou en LP. Cet indicateur est inférieur à la taille moyenne de la classe, qui rend compte du nombre d'élèves de la classe dans laquelle un élève suit un enseignement pendant une heure.

Professeurs de chaire supérieure

Enseignants issus du corps des agrégés et destinés plus particulièrement à enseigner dans les classes préparatoires aux grandes écoles.

Certifiés et assimilés

Professeurs certifiés (titulaires d'un Capes ou Capet ou enseignants issus d'un autre corps et intégrés dans le corps des certifiés), bi-admissibles à l'agrégation, professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) de classe normale, hors classe et bi-admissibles.

PEGC, PLP

Professeurs d'enseignement général de collège, professeurs de lycée professionnel.

Temps partiel

Sont comptés à temps partiel les enseignants (hors non titulaires) accomplissant un service inférieur au nombre d'heures réglementaire de leur corps d'appartenance (« obligation réglementaire de service »).

[1] Répartition des enseignants du second degré public devant élèves par corps selon le type d'établissement dans les DOM en 2013-2014 (1)

(DOM y compris Mayotte)

	Collège et Segpa	LP	LEGT	Total	Part des femmes (%)	Part des temps partiels (%)
Professeurs de chaire supérieure et agrégés	219	30	1 087	1 336	39,1	3,1
Certifiés et assimilés	7 147	205	3 751	11 103	53,3	4,4
Adjoints et chargés d'enseignement	61	9	16	86	24,4	2,3
PEGC	291	-	-	291	49,5	7,6
PLP	181	2 378	1 175	3 734	46,3	2,3
Total titulaires	7 899	2 622	6 029	16 550	50,3	3,9
Maîtres auxiliaires	51	12	18	81	48,2	
Professeurs contractuels	1 394	334	602	2 330	51,3	
Total non-titulaires	1 445	346	620	2 411	51,2	
Ensemble	9 344	2 968	6 649	18 961	50,4	
Part des femmes (%)	53,6	46,7	47,6	50,4		
Part des titulaires à temps partiel (%)	4,6	2,3	3,6	3,9		

(1) Y compris les fonctionnaires stagiaires, mais à l'exclusion des enseignants d'un corps du premier degré en Segpa ainsi que des vacataires.

Lecture : 1 336 professeurs de chaire supérieure ou agrégés exercent dans les DOM. 39,1 % sont des femmes et 3,1 % travaillent à temps partiel. En collège, 53,6 % des enseignants sont des femmes et 4,6 % des titulaires travaillent à temps partiel.

[2] Pourcentages d'enseignants du second degré public devant élèves par corps selon le type d'établissement dans les DOM en 2013-2014 (1)

(DOM y compris Mayotte)

	Collège et Segpa (1)	LP	LEGT	Total
Professeurs de chaire supérieure et agrégés	2,3	1,0	16,4	7,0
Certifiés et assimilés	76,5	6,9	56,4	58,6
Adjoints et chargés d'enseignement	0,7	0,3	0,2	0,5
PEGC	3,1	-	-	1,5
PLP	1,9	80,1	17,7	19,7
Total titulaires	84,5	88,3	90,7	87,3
Non-titulaires	15,5	11,7	9,3	12,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Y compris les fonctionnaires stagiaires, mais à l'exclusion des enseignants d'un corps du premier degré en Segpa ainsi que des vacataires.

[3] Indicateurs d'heures/élève (« H/E ») et élèves/structure (« E/S ») dans le second degré public dans les DOM en 2013-2014 (1)

Académies	Collège		Segpa		LP		Lycée pré-bac		Lycée post-bac		Total	
	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S
Guadeloupe	1,19	23,4	2,17	14,2	2,12	16,4	1,45	24,4	1,64	20,2	1,43	21,6
Guyane	1,22	21,7	2,05	13,9	2,11	16,7	1,51	22,7	1,76	17,1	1,46	20,1
Martinique	1,22	23,2	2,36	13,1	2,33	15,0	1,49	23,7	1,82	18,9	1,52	20,7
Mayotte	1,00	27,5	1,63	16,2	1,89	19,3	1,24	25,2	1,55	21,0	1,19	24,6
La Réunion	1,23	23,3	2,25	13,9	2,15	15,7	1,38	23,3	1,66	20,0	1,45	21,0
Total	1,18	23,6	2,08	14,2	2,14	16,2	1,41	23,7	1,69	19,6	1,42	21,4
France métro.	1,18	23,6	2,32	12,7	2,12	15,9	1,30	24,1	1,57	21,2	1,36	21,9

(1) Heures/élève (H/E) et élèves/structure (E/S), voir « Définitions ».